

ECONOMIE DE LA CULTURE

Djerad : «la culture, partie intégrante du processus de réforme économique»

P. 16

COMMUNICATION-PUBLICITÉ

Belhimer : «poursuite de la démarche d'assainissement du secteur publicitaire»

P. 4

TUNISIE

Un gouvernement de technocrates dévoilé en attendant le vote de confiance au Parlement

P. 14

RÉFÉRENDUM SUR LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Ce sera le 1^{er} novembre prochain

La date du référendum sur la révision constitutionnelle a été fixée au 1^{er} novembre prochain, a annoncé lundi la Présidence de la République dans un communiqué. Ce référendum sur la révision constitutionnelle, constituera l'aboutissement d'une

des priorités majeures que s'est assignées, au lendemain de son élection, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue de jeter les bases de "l'Algérie nouvelle". La révision de la Constitution constitue la "pierre angulaire pour

l'édification d'une nouvelle République afin de concrétiser les revendications de notre peuple, exprimées par le mouvement populaire", comme l'a souligné, à maintes fois le président Tebboune.

P.p 3-24 **DKnews/APS**



RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Le ministère rencontre les organisations estudiantines

P. 3

FORMATION PROFESSIONNELLE- ENVIRONNEMENT

Une convention cadre pour la vulgarisation des "métiers verts"

P. 3

ALGÉRIE-INFLATION

Le taux d'inflation annuel à 2,2% à fin juillet (ONS)

P. 6

SANTÉ

CHALEUR
Les précautions à prendre avec bébé

P.p 12-13

F   **TBALL**

USM ALGER
Koudri et Hamra prolongent leurs contrats

P. 21



ETATS UNIS-CHINE- INTERNET

TikTok porte plainte contre le décret de l'administration Trump

P. 17

MODE PRÉSENTIEL À L'UNIVERSITÉ
"Progressivement et dans le respect des règles sanitaires"

P. 2

UNIVERSITÉ

Mode présentiel à l'université : "progressivement et dans le respect des règles sanitaires"



La reprise universitaire en mode présentiel se fera "progressivement et dans le respect des règles sanitaires de prévention contre le coronavirus Covid-19", a indiqué, lundi à Oran, le président de la Conférence régionale des universités de l'Ouest (CRUO), Smain Balaska.

Les activités en mode présentiel se feront progressivement à travers la trentaine d'établissements relevant de la CRUO, a précisé M. Balaska dans une déclaration à l'APS au lendemain de la reprise administrative des enseignants et des travailleurs des universités.

Le calendrier élaboré dans ce cadre, conformément à la note de la tutelle, comprend pour l'heure la reprise en présentiel uniquement des étudiants en Master 2 et des doctorants, la reprise des enseignements à distance pour tous les autres niveaux, et la reprise des soutenance de Master et de Doctorat à huis-clos, a-t-il expliqué. "Exceptionnellement, les formations regroupant au maximum 30 étudiants, pourront commencer des activités en présentiel début septembre avec respect des mesures préventives", a fait savoir M. Balaska.

Pour les autres étudiants, les dates de démarrage en mode présentiel (cours de consolidation, examens) seront bientôt fixées et annoncées après leur validation par la tutelle, a signalé le président de la CRUO, également recteur de l'Université d'Oran-1 "Ahmed Benbella". La reprise est accompagnée d'une campagne de sensibilisation de la communauté universitaire sur la nécessité de se conformer aux gestes barrières imposés par la situation sanitaire, a-t-on souligné.

CRIMINALITÉ

El Tarf : saisie de 115 grammes de corail et arrestation de deux individus

Les services de police d'El Kala dans la wilaya d'El Tarf ont saisi 115 grammes de corail brut et un lot d'équipements de plongée et arrêté deux individus, a-t-on appris lundi du chargé de la communication de la sûreté de wilaya. Cette quantité de corail a été saisie lors d'un point de contrôle effectué à l'entrée de la ville côtière d'El Kala où ces deux braconniers ont été arrêtés à bord d'un véhicule touristique, a ajouté le commissaire principal Mohamed Karim Labidi.

L'enquête ouverte a révélé que ces deux individus, originaires de la wilaya d'Annaba, avaient loué deux appartements à El Kala pour faciliter leur activité illicite, a-t-on noté, soulignant que plusieurs équipements de plongée ont été retrouvés aussi.

La même source a fait état de la saisie, entre autres, de combinaisons de plongée, des palmes, des gilets, des paires de lunettes et un cutter.

Poursuivi pour "détention et pêche illicite de corail", les deux mis en cause, âgés de 20 et 30 ans, ont été placés sous contrôle judiciaire par le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Kala en attendant leur comparution "ultérieurement" devant le tribunal pour répondre des griefs qui leur sont reprochés, a-t-on indiqué de même source.

RAPATRIEMENT - PANDÉMIE

Un vol de rapatriement d'Orly pour les ressortissants algériens (Air Algérie)



La compagnie nationale Air Algérie a programmé un vol de rapatriement de Paris (Orly) vers Alger, aujourd'hui, pour les ressortissants algériens bloqués en Europe, a indiqué lundi la compagnie dans un communiqué sur sa page Facebook.

Air Algérie précise que ce rapatriement concerne les ressortissants, résidents ou détenteurs de visa type "D" pour l'espace Schengen.

A rappeler que cette opération s'inscrit dans le cadre des instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant le rapatriement de tous les ressortissants algériens bloqués dans différents pays.

COVID-19

Prolongement du confinement partiel à El-Kala dans la wilaya d'El-Tarf (ministère de l'Intérieur)



Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, lundi dans un communiqué, le prolongement du confinement partiel à domicile de 22h00 à 5h00 du matin dans la commune d'El Kala, dans la wilaya d'El-Tarf, pour une durée de 14 jours à compter de mardi 25 août 2020.

Le prolongement du confinement partiel impliquera, pour la commune d'El-Kala, "un arrêt total de l'ensemble des activités commerciales, économiques et sociales, y compris les transports des voyageurs et la circulation des véhicules particuliers", précise la même source.

Cette mesure intervient "en application des dispositions du décret exécutif 20-182 du 17 Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 9 juillet 2020 portant consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), notamment l'article 02 qui accorde aux walis, si nécessaire, la prérogative d'instaurer, de modifier ou de modifier les horaires du confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination".

EL-TARF

Un corps sans vie repêché dans une plage non surveillée d'El Kala (protection civile)



Les services de la protection civile de la wilaya d'El-Tarf sont intervenus lundi pour repêcher le corps inanimé d'un baigneur mort par noyade au niveau de la plage non surveillée "Les sables d'or" à El-Kala, a-t-on appris du chargé de la communication de ce corps constitué le lieutenant Seif Ed-dine Madaci.

Aussitôt l'alerte donnée, deux plongeurs ont été dépêchés sur les lieux pour lancer une opération de recherche, qui s'était soldée par le repêchage du corps de la victime, âgée de 31 ans, originaire de la wilaya de Guelma, a ajouté le lieutenant Madaci.

Lors de cette opération un des pompiers plongeurs a été victime d'un déboîtement de l'épaule alors qu'il tentait de repêcher le cadavre du trentenaire emporté par une vague déchainée et un courant fort signalé au niveau de cette plage non gardée, a-t-on noté.

Ce pompiers qui relève des services de la protection civile de Souk Ahras a été secouru sur place avant son évacuation à l'hôpital d'El Kala où les soins nécessaires lui ont été dispensés, a-t-on précisé.

La dépouille du baigneur a été acheminée vers la morgue de l'hôpital d'El Kala pour les besoins de l'autopsie, a noté la même source, soulignant qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et circonstances exactes de ce drame.

Depuis le début de l'été, cinq (5) cas de décès par noyade au niveau des plages non surveillées d'El Tarf ont été enregistrés, a-t-on relevé auprès des services de la protection civile.

MÉDIAS - DÉCÈS

Décès du journaliste de la radio de Tiaret Belahouel Sebaa



Le journaliste de la radio de Tiaret, Belahouel Sebaa, s'est éteint dans la nuit de dimanche à lundi à l'âge de 50 ans suite à un arrêt cardiaque, a-t-on appris auprès de ce média du secteur public.

Le défunt qui avait contribué à la diffusion de l'information locale s'était distingué par le choix de ses programmes liés à la région et aux préoccupations de son large auditoire, parmi lesquels notamment "La terre et le fellah" et "La route de la sécurité." Homme de terrain, Belahouel Sebaa s'était imposé par son sérieux dans le travail, son professionnalisme et ses qualités humaines comme en témoignent ses collègues de travail et les autorités de la wilaya.

Le défunt a été inhumé lundi, après la prière du Dohr, au cimetière de Frenda, où il résidait avec sa famille.

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Ce que prévoient les dispositions de la Constitution et du régime électoral

Le référendum sur la révision constitutionnelle dont la date a été fixée lundi par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour le 1er novembre 2020, se déroulera conformément aux dispositions prévues dans la Constitution et la Loi organique de 2016 relative au régime électoral.

L'article 8 de la Constitution stipule que "le pouvoir constituant appartient au peuple". Le même article énonce que "le peuple exerce sa souveraineté par l'intermédiaire des institutions qu'il se donne. Le peuple l'exerce aussi par voie de référendum et par l'intermédiaire de ses représentants élus. Le président de la République peut directement recourir à l'expression de la volonté du peuple".

Dans le même sillage, l'article 91.34 fait référence aux pouvoirs et prérogatives que confèrent les dispositions de la Constitution au président de la République, citant dans

son alinéa 8 que le Président "peut, sur toute question d'importance nationale, saisir le peuple par voie de référendum".

Dans l'article 208 de la Constitution, il est mentionné que "la révision constitutionnelle est décidée à l'initiative du président de la République. Elle est votée en termes identiques par l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation dans les mêmes conditions qu'un texte législatif". Le même article énonce que la révision constitutionnelle est "soumise par référendum à l'approbation du peuple dans les cinquante (50) jours qui suivent son adoption", notant aussi que cette "révision constitutionnelle, approuvée par le peuple, est promulguée par le Président de la République".

L'article 209 de la Constitution prévoit en outre le cas de figure de rejet du référendum par le peuple et stipule à cet effet : "La loi portant projet de révision constitutionnelle repoussée par le peuple, devient caduque. Elle ne peut être à nouveau soumise au peuple durant la même législature".

Sur le plan pratique et technique, la Loi organique de 2016 relative au régime électoral apporte des détails sur le déroulement du référendum, notamment dans ses ar-

ticles 149, 150 et 151. En ce sens, l'article 149 de cette Loi stipule : "Les électeurs sont convoqués par décret présidentiel quarante-cinq (45) jours avant la date du référendum. Le texte soumis au référendum est annexé au décret présidentiel prévu à l'alinéa ci-dessus".

Les modalités de déroulement du référendum sont précisées dans l'article 150 qui énonce : "Il est mis à la disposition de chaque électeur deux bulletins de vote imprimés sur papier de couleurs différentes, l'un portant la mention OUI, l'autre la mention NON".

Le même article précise que "la question prévue pour les électeurs est formulée de la manière suivante : Etes-vous d'accord sur... qui vous est proposé?", relavant aussi que "les caractéristiques techniques des bulletins de vote sont définies par voie réglementaire". Pour rappel, le président de la République avait appelé, lors de la rencontre gouvernement-walis du 12 août dernier, les membres du gouvernement et les walis à se préparer à l'étape du référendum sur l'avant-projet de révision de la Constitution. "Je vous invite, dès à présent, à vous préparer à l'étape du référendum afin de garantir les meilleures conditions et moyens matériels et psychologiques à même de permettre au citoyen



d'avoir son mot à dire sur l'avenir de son pays", avait affirmé le président Tebboune dans son allocution, adressant en même temps ses remerciements "à tous ceux qui ont contribué à l'enrichissement de la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution parmi les personnalités nationales, les partis politiques, les syndicats, les associations de la société civile, les enseignants universitaires et autres".

Pour le président de la République, "le changement revendiqué par le Hirak populaire est certes un changement pacifique, mais radical qui passe par la Constitution, le socle de l'Etat", soulignant que

"ce changement ne doit pas s'opérer au sein des bureaux, mais doit émaner du peuple qui aura le dernier mot et toute la liberté de valider ou de refuser la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution".

Le président Tebboune a fait de la révision constitutionnelle sa priorité dans la mesure où il l'avait réaffirmé, lors de sa première déclaration à la presse, juste après son élection le 12 décembre 2019, insistant sur l'élaboration d'une "Constitution consensuelle", dans le sillage du processus de l'édification "l'Algérie nouvelle".

RENTREE UNIVERSITAIRE

Le ministère de l'Enseignement supérieur se réunit avec les organisations étudiantes

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a tenu, lundi, une réunion avec les organisations étudiantes, dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée universitaire à la lumière de la lutte contre la propagation de la Covid-19, indique un communiqué du ministère. Cette réunion qui s'est tenue sous la présidence du Secrétaire général du ministère, Ghouali Noureddine, intervient après la rencontre tenue dimanche, avec les syndicats de la Fédération nationale des travailleurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le Syndicat autonome des enseignants hospitalo-universitaires, dans le cadre d'une série de rencontres organisées par la tutelle avec ses partenaires sociaux en vue de les informer des conditions de gestion de la clôture de l'année universitaire 2019/2020 et de préparation de la rentrée universitaire 2020-2021. Une troisième rencontre est prévue, demain mardi, avec les syndicats des travailleurs, indique le communiqué qui rappelle que ces rencontres coïncident avec la reprise des cours à distance. Les rencontres ont été marquées par "un débat riche et constructif sur les conditions de reprise des cours à distance et l'entame progressive de l'enseignement au niveau des universités et établissements universitaires", à travers la répartition des étudiants en groupes dans le respect du protocole sanitaire. Des explications ont été fournies sur les mesures éducatives et sanitaires et la garantie des moyens matériels et préventifs contre la Covid-19 au niveau de tous les établissements, en fonction de l'évolution de la situation dans chaque cité universitaire. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre des rencontres participatives périodiques organisées par le ministère avec les par-

EDUCATION NATIONALE

Séminaire de validation des fiches de cours du cycle primaire

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, a présidé, lundi à Alger, un séminaire national de validation des fiches de cours du cycle d'enseignement primaire, une revendication pressante des enseignants de ce palier. Deuxième du genre après celui consacré, en février dernier, à l'élaboration, l'unification et l'approbation des fiches de cours, ce séminaire constitue "la dernière étape d'un processus, lancé au début de l'année en cours, avec la validation officielle des fiches de cours du cycle d'enseignement primaire", a souligné M. Ouadjaout. Il a précisé, dans ce contexte, qu'outre la validation des fiches

élaborées, cette rencontre vise à "définir le mécanisme de leur révision et le mécanisme de leur diffusion", à "mettre en place un dispositif d'élaboration, de valorisation et d'accompagnement de l'exploitation de ces plans de cours". Le ministre de l'Education nationale a expliqué que l'élaboration de notes pédagogiques types pour accompagner le système d'enseignement et répondre à l'une des revendications des enseignants du cycle primaire, à savoir l'allègement du fardeau de la préparation quotidienne de fiches de cours, vise à "doter l'enseignant d'outils de travail lui permettant d'accomplir sa mission pédagogique, no-

tamment pour ceux non issus des Ecoles normales supérieures (ENS).

Il s'agit également d'unifier les fiches de cours en circulation entre enseignants en vue de garantir un enseignement équitable tout en maintenant la liberté de modification dans le respect des objectifs tracés, a-t-il ajouté. Soulignant, à ce propos, que les fiches "ne sont pas contraignantes pour l'enseignement, qui peut s'en servir en les adaptant aux besoins du cours et du niveau des élèves", M. Ouadjaout a assuré que ce travail pédagogique "pourra faire l'objet, de manière permanente, de révision, de modification et d'amélioration

à travers un mécanisme qui sera convenu lors de ce rencontre". A cette occasion, le ministre de l'Education nationale a tenu à saluer "les efforts de tous ceux qui ont participé à ce travail pédagogique en cette conjoncture exceptionnelle induite par la pandémie Covid-19 et le confinement sanitaire".

Pour rappel, le ministre de l'Education avait donné, en janvier dernier, le coup d'envoi officiel du projet d'élaboration de fiches de cours modèles spécifiques au cycle primaire, qui étaient une revendication pressante des enseignants de ce cycle pour faciliter leur mission pédagogique et améliorer leur rendement éducatif.

FORMATION PROFESSIONNELLE-ENVIRONNEMENT

Une convention cadre pour la vulgarisation des "métiers verts"

Une convention cadre de partenariat a été signée, lundi à Alger, entre les secteurs de la Formation professionnelle et de l'Environnement pour vulgariser les "métiers verts", créateurs de richesse, et accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets dans ce domaine. Cette convention "confirme l'importance d'asseoir les fondements d'un partenariat solide basé sur des objectifs et des principes de partage des devoirs et opportunités entre tous les acteurs, outre la consolidation du professionnalisme environnemental, la diffusion de la culture des métiers verts et le renforcement de la formation dans ces métiers", a souligné la ministre de l'Environnement, Nassira Benharrat, lors de la cérémonie de signature avec la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha. "Jalon fondamental dans le passage de l'économie linéaire conventionnelle à l'économie verte circulaire et durable, les jeunes trouveront, auprès du ministère de l'Environnement, soutien et accompagnement pour la concrétisation de leurs projets et idées innovantes dans le domaine de l'environnement et du développement durable", a assuré la ministre. A ce propos, elle a indiqué que son secteur était prêt à garantir les programmes de formation nécessaires et

les modules théoriques spécifiques à ces nouvelles spécialités, ainsi que des opportunités de stages sur le terrain et d'accompagnement pratique au niveau de toutes les wilayas. La ministre a fait état, dans le même sens de l'accompagnement technique et pratique des diplômés durant la phase de lancement de leurs projets verts. Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels joue un "rôle axial" en matière de graduation de milliers de diplômés annuellement dans diverses spécialités à même de contribuer à "l'augmentation des projets verts et des métiers durables qui préservent l'environnement et les ressources naturelles, dans les zones urbaines et rurales ainsi que dans différents milieux naturels", a-t-elle ajouté. Elle a fait savoir, également, que son secteur s'attèlera à l'élaboration de programmes modernes, au développement de programmes actuelles en matière d'environnement avec l'élargissement des spécialités et des métiers modernes et l'intégration et la généralisation de l'entrepreneuriat vert à travers les différents instituts et centres, et ce, pour encourager les jeunes à créer des micro-entreprises.

Elle citée dans ce cadre des créneaux comme "la gestion, le recyclage et la valorisation des

déchets, la gestion des déchets industriels, dangereux et liquides, ainsi que le recensement environnemental et l'édification écologique". Mme Benharrat a précisé en outre que cette convention intervient dans le cadre de "la valorisation et la mise en œuvre des instructions du Gouvernement pour de le renforcement du partenariat intersectoriel, la promotion d'approches novatrices pour réaliser des plans de développement global, la réduction des coûts économiques, environnementaux et sociaux à l'avenir, le renforcement de la capacité concurrentielle économique et l'atténuation de la pauvreté". De son côté, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a affirmé que la signature d'une telle convention dans les domaines de l'environnement "n'est plus un slogan mais un variable fondamentale du développement devant à appréhender suivant une approche économique afin de rechercher et préserver des ressources économiques", estimant que l'environnement offre "une approche économique par excellence". La ministre a fait état également de formations, à compter de la prochaine rentrée, dans des spécialités permettant aux jeunes de créer des entreprises dans le domaine environnemental.

COMMUNICATION-PUBLICITÉ

Belhimer : « poursuite de la démarche d'assainissement du secteur publicitaire »

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Pr. Ammar Belhimer, a souligné, lundi à Alger, la poursuite de la démarche du Gouvernement visant l'assainissement du secteur publicitaire "afin de mettre un terme aux convoitises et aux pratiques contraires au journalisme".

Intervenant lors d'une rencontre d'information Anep-presse nationale sur "les normes transitoires de la distribution de la publicité publique", le ministre a réitéré son engagement à poursuivre "l'assainissement" du secteur publicitaire, qu'il a qualifié de "sensible", et ce, a-t-il dit, "afin de mettre un terme aux convoitises et aux pratiques contraires au journalisme". Soulignant que "l'objectif suprême" de cet assainissement "est que le journalisme soit exercé par les journalistes", M. Belhimer a expliqué que le ministère de la Communication n'a rien à voir avec l'administration et la gestion d'une entreprise économique publique ré-

gie par le Code du Commerce". "Nous sommes les seuls à être propriétaires d'une entreprise qui est autonome et juridiquement responsable de ses décisions", a-t-il relevé dans ce sens. Par ailleurs, le ministre a salué l'initiative de l'Anep visant la "domiciliation juridique" des procédures contractuelles régissant l'accès à la publicité publique, qu'elle gère, a-t-il dit, en tant que "mandataire exclusif de l'Etat dans un pays où la commande publique est le premier moteur de l'investissement et de l'activité économique". Faisant état de l'introduction, à partir de janvier prochain, d'un annexe dans les contrats de l'ANEP en tant que pro-



Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Pr. Ammar Belhimer, lors d'une conférence de presse à Alger, lundi 24 août 2020.

cedure de transaction commerciale et de nouveau partenariat "dans un cadre juridique contraignant", le Porte-parole du Gouvernement a précisé que cette démarche vise à "garantir la liberté de contractualisation tant que cette liberté n'est pas en contradiction avec les lois de la République". Une telle démarche prend en compte, pour M. Belhimer, de trois principes à savoir que "tout est possible dans le cadre de la loi", en ce sens que le Code civil prévoit dans son article 59 que "le contrat se forme dès que les parties ont échangé leurs volontés concordantes, sans préjudice des dispositions l'égalées". Il s'agit, en outre de "la pratique sereine des libertés grâce à la réhabilitation du concept de responsabilité", et le passage de la presse de papier à la presse électronique.

ANEP

M. Belhimer annonce l'apurement des créances publicitaires des journaux

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, M. Ammar Belhimer, a annoncé, lundi à Alger, que l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) a procédé à l'apurement des créances publicitaires des journaux, en raison de la conjoncture exceptionnelle que traverse la presse nationale.

"En prévision de la rentrée sociale, et en tenant compte de la conjoncture exceptionnelle que traverse la presse nationale, le ministère de la Communication a demandé à l'ANEP d'apurer les créances publicitaires des journaux, chose qui a été faite hier dimanche", a affirmé M. Belhimer lors d'une rencontre avec le Président-directeur général de l'ANEP, Larbi Ouanoughi, et des respon-

sables de médias.

De son côté, M. Ouanoughi a précisé que l'assainissement du secteur de la publicité et le changement du mode de gestion vise à donner un "nouveau visage" à l'ANEP et ce, en dépit de la situation financière difficile qu'elle connaît, à l'instar des entreprises du secteur. Il a souligné, dans le même cadre, le rôle important que doivent jouer les cadres de l'ANEP dans le travail d'assainissement de l'entreprise et de sa réforme pour qu'elle puisse accomplir sa mission dans le respect de la réglementation en assurant un partage équitable de la publicité.

Par la même occasion, M. Ouanoughi a fait savoir que 15 critères transitoires pour l'attribution de la publicité publique ont été

définis, précisant que pour le renouvellement des conventions de publicité, ces nouvelles dispositions prendront effet à partir du 1er janvier 2021 en attendant la promulgation de la loi sur la publicité. Ainsi, les médias doivent disposer d'un registre de commerce, d'un agrément auprès du ministère de la Communication, d'une déclaration d'existence/impôt, d'un Numéro d'identification des statistiques (NIS) et d'un Numéro d'identification fiscale (NIF).

Les critères portent également sur la situation vis-à-vis de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), le tirage du journal, la nature du journal (local, régional ou national), la création de journaux (une même personne morale de droit algérien

ne peut posséder, contrôler ou diriger qu'une seule publication périodique d'information générale de même périodicité éditée en Algérie), la corruption (la condamnation du directeur de la publication pour corruption peut engendrer la suspension de la publicité), le prête-nom, la dif famation (ne pas faire l'objet d'une condamnation infamante), le taux de la publicité attribué à une édition (ce taux ne peut dépasser le tiers du nombre de pages de l'édition).

La convention repose, en outre, sur les critères relatifs à l'éthique, la publication des comptes sociaux annuels et la nature de l'édition qui ne peut être celle d'un parti ou de toute autre organisation partisane ou associative.

COMMERCE DE TROC FRONTALIER M. Rezig en visite de travail et d'inspection aux wilayas de Tamanrasset et d'illizi

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a effectué, lundi, une visite de travail et d'inspection à la wilaya de Tamanrasset afin de s'enquérir de la mise en œuvre de l'arrêté interministériel définissant les conditions et modalités d'exercice du commerce de troc frontalier, avant de se rendre, demain mardi, à la wilaya d'illizi, indique un communiqué du ministère.

M. Rezig était accompagné d'une délégation ministérielle importante avec à sa tête le ministre délégué auprès du ministre du Commerce chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai. Cette visite vise à "suivre la mise en œuvre de l'arrêté interministériel entre les ministères du Commerce et des Finances, définissant les conditions et les modalités d'exercice du commerce de troc frontalier, lequel a été publié au début du mois en cours dans le journal officiel". Le ministre devra, en outre, s'enquérir de l'activation de la nouvelle mesure réglementaire prise par le ministère au profit des opérateurs économiques en vue d'encadrer les opérations d'exportation vers les pays du voisinage. Cette mesure a été prise à l'effet d'encadrer ces opérations en garantissant le transport des produits exportés par le groupe de transport des marchandises et de logistique (Logitrans), jusqu'au point kilométrique (0) sur les frontières avec chaque pays. Il sera procédé, en outre, à l'inauguration et la visite de certaines structures relevant au secteur, en sus de la tenue de rencontres avec les opérateurs économiques des deux wilayas. Le ministre du Commerce et le ministre délégué auprès du ministre du Commerce chargé du commerce extérieur devront également effectuer, demain mardi, une visite à la wilaya d'illizi, conclut le communiqué.

APS

ENERGIE-ÉLECTRICITÉ-GAZ-PROJETS

"Orienter la consommation d'énergie vers les secteurs générateurs de richesse et d'emplois"

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar a affirmé, lundi à Alger, que la priorité de son secteur à court terme était d'orienter la consommation d'énergie, notamment de l'électricité et du gaz naturel, vers les secteurs générateurs de richesse et d'emplois, tels l'agriculture, l'industrie et les services. Dans une déclaration à la presse lors de sa visite de travail dans la wilaya d'Alger où il a inauguré plusieurs infrastructures électriques et gazières, M. Attar a indiqué qu'"75% de l'énergie produite par Sonelgaz (électricité et gaz) est destinée aux ménages, ce qui ne permet pas de créer de la richesse au profit de l'économie nationale".

C'est pourquoi, ajoute le ministre, "la nouvelle stratégie du secteur de l'énergie prévue dans le programme du Président de la République, tentera d'orienter, à court terme, la consommation d'énergie, particulièrement l'électricité et le gaz naturel, vers les domaines générateurs de richesse et d'emplois, tels l'agriculture, l'industrie et les services", ajoutant que "cela se fera sans toucher aux besoins des citoyens en électricité et en gaz, et dont la prise en charge demeure notre priorité".

Concernant la wilaya d'Alger, le ministre a indiqué que la consommation annuelle était de 1,3 milliards de mètres cubes de gaz naturel, soit 10% de la consommation nationale estimée à 14 milliards de mètres cubes, précisant que la "sécurité énergétique de la wilaya d'Alger est très importante". Dans ce contexte, il a estimé que "les projets inaugurés aujourd'hui sur Alger, à savoir les centrales électriques d'El Hamiz (60/220 kilovolts) et de Dely Brahim (60/220 kilovolts) et le gazoduc Bou-

farik-Chéraga, sont d'une grande importance", ajoutant que le coût des investissements de Sonelgaz avaient dépassé les 8 milliards de dinars, dont 5 milliards pour le gazoduc.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre du plan de sécurité énergétique de la wilaya d'Alger, a-t-il fait savoir ajoutant que le gazoduc en provenance de Boufarik vers Cheraga permettra d'alimenter toute la région ouest d'Alger en gaz naturel, notamment la nouvelle ville de Sidi Abdallah.

Trouver des solutions aux litiges autour des expropriations

Evoquant avec les responsables, le problème des entraves freinant le parachèvement du projet du gazoduc Boufarik-Chéraga, notamment celles liées aux expropriations, le ministre a donné des instructions à l'effet d'accélérer la régularisation des cas en suspens, précisant qu'"un projet à coup de milliards ne saurait être suspendu pour 250 mètres carrés objet de contentieux d'expropriation, d'autant qu'il s'agit d'un projet d'utilité publique, c'est pourquoi il faut discuter avec les citoyens concernés et tenter de parvenir à un accord sans suspendre les travaux". "Sonelgaz travaille pour l'intérêt général et ses projets assurent l'approvisionnement des citoyens et des secteurs de l'agriculture et de l'industrie, tout en générant des emplois. Les citoyens sont invités à faire preuve de compréhension et discuter en vue de trouver des solutions aux problèmes en suspens", appelant les responsables de Sonelgaz à "accélérer le parachèvement des projets, notamment ceux destinés aux zones d'ombre".

Par ailleurs, le ministre qui inaugurerait la centrale électrique de Dely Brahim a affirmé que "les capacités de production de l'électricité dépassent les besoins de consommation, c'est pourquoi la réponse à tout pic de la demande est assuré sans délai".

Cependant, "nous sommes appelés à engager une réflexion pour une exploitation optimale des énergies disponibles, tels le gaz et d'autres énergies comme l'hydrogène en vue de garantir la sécurité énergétique en prévision de l'augmentation de la demande du fait de la croissance démographique". D'autre part, M. Attar s'est félicité du niveau de numérisation et des moyens technologiques dont dispose Sonelgaz, appelant ses responsables à "davantage d'intégration nationale en matière de réalisation, à travers l'exploitation des potentialités de notre jeunesse au niveau national". S'adressant aux employés de Sonelgaz, le ministre a exprimé ses remerciements à tous les travailleurs du Groupe pour les efforts fournis en vue de "consacrer la sécurité énergétique", les invitant à faire preuve de "persévérance et à accélérer la concrétisation des projets et objectifs du secteurs".

Lors de sa visite, M. Attar était accompagné du Wali d'Alger, Youcef Charfa, de responsables locaux et députés, de cadres du ministère de l'Énergie et du PDG de Sonelgaz. Il avait assisté, à l'entame de sa visite, à un exposé sur le secteur de l'énergie en Algérie, notamment les capacités de production d'électricité et de gaz et les capacités de distribution, ainsi que le volume de la demande locale sur ces produits énergétiques et les projets à venir.

BOUIRA

Raccordement prochain de plus de 100 zones d'ombre au réseau de gaz naturel

Plus de 100 zones d'ombre et régions enclavées bénéficieront d'un vaste programme de raccordement au réseau de gaz naturel à travers les différentes communes de la wilaya de Bouira, a-t-on appris lundi auprès de la Direction locale de distribution de l'électricité et de gaz.

"Nous avons recensé exactement 147 zones d'ombre inscrites pour bénéficier de ce programme", a expliqué à l'APS la chargée de la communication de la Direction locale de distribution, Ouidad Benyoucef. Dans le cadre de ce projet, un réseau s'étendant sur une longueur de 1425 km sera réalisé pour alimenter 13 512 foyers en cette énergie. "Les études et les travaux ont déjà été lancés sur 49 sites, dont trois opérations ont déjà été mises en service au profit de 238 foyers", a-t-elle déclaré à l'APS. La localité enclavée d'Ouzouaghén relevant de la municipalité d'Ath Mansour (Est de Bouira) bénéficiera, elle aussi de ce programme avec la réalisation de 16 kilomètres de réseau pour alimenter 180 foyers, selon les détails fournis par la

même responsable. "Quatre autres kilomètres de réseau seront aussi réalisés dans le village Toual El Aoud à Dirah (Sud de Bouira) pour raccorder une cinquantaine de foyers", a-t-on détaillé. La localité Debbi relevant de la commune d'Aïn

Laïloui et qui compte quelque huit foyers sera également raccordée au réseau de gaz naturel. Dans les 147 localités, cinq opérations ont été réalisées et achevées, alors que les travaux sont en cours dans 25 autres sites. "Treize autres opérations sont en voie de lancement et trois autres sont confrontées à des oppositions à Ighil Oumenchar (Taghzout), Ouled Yahia (Souk Lakhmis) et à Belazem (Lakh-daria)", a révélé la même source. A Bouira, le taux de couverture



en matière de raccordement au réseau de gaz naturel a dépassé les 90 % grâce à une série de projets lancés durant ces dix dernières années à travers notam-

ment les différentes municipalités de la wilaya, selon les dernières statistiques données par la Direction locale de l'énergie et des mines.

BATNA

Plus de 500 ha de couvert végétal détruits par les feux depuis juin dernier

Environ 520 hectares de couvert végétal et espaces forestiers ont été détruits dans des incendies à Batna depuis juin dernier, a affirmé lundi, le chargé de l'information auprès de la Conservation locale des forêts, Oualid Bladhane. Durant cette période, 31 incendies se sont déclarés dans la capitale des Aurès et 101,52 ha de surfaces forestières, 240 ha de maquis et 171 ha de broussailles ont été la proie des flammes, a-t-il déclaré, précisant que les feux ont affecté en premier lieu les chênes verts, les genévriers, les pins en plus de la destruction pour la première fois dans cette wilaya, d'une importante surface de 234 dépassant les 100 ha. A ce jour, 213 interventions d'extinction de feux ont été enregistrées, a fait savoir le même responsable qui a

mis en avant la vigilance et la rapidité des brigades d'intervention appuyées par la colonne mobile et la protection civile dans la circonscription des flammes. La même source a relevé qu'en août courant plus de surfaces forestières ont été détruites dans des incendies comparé au mois de juillet dernier, détaillant que juste après l'Aïd El A dha, 324 ha ont été décimés dans des feux dont 161 ha de chênes et genévrier dans la région de Fesdis. Saluant l'élan de solidarité dont ont fait montre les citoyens qui n'ont pas hésité à participer aux opérations de lutte contre les feux de forêts, M. Bladhane a indiqué que les interventions menées par les pompiers et les agents de la Conservation des forêts avaient été appuyées par les forces de

sécurité et autres établissements publics qui ont mobilisé de lourds moyens d'intervention.

S'agissant des causes de ces feux, survenus durant des périodes caniculaires ponctuées par des vents violents, la même source a fait savoir que les enquêtes se poursuivent, soulignant que "le facteur humain demeure parmi les principales causes de ces incendies".

Il a dans ce sens rappelé les campagnes de sensibilisation pour lutter contre les feux de forêts lancées à l'adresse des citoyens notamment les riverains des zones forestières. Le bilan des feux enregistrés à Batna à ce jour, est considéré comme "lourd" comparativement à celui enregistré durant l'année précédente, où les flammes ont détruit 109 ha, a-t-on conclu.

TISSEMSILT

Arrestation d'une personne soupçonnée d'être impliquée dans un incendie

Les agents forestiers de la daïra de Lardjam (Tissemsilt) ont arrêté dernièrement une personne soupçonnée d'être impliquée dans l'incendie qui s'était déclaré dans la forêt d'El Mekmen à Sidi Lantri, a-t-on appris lundi auprès de la conservation des forêts.

Cet individu, âgé de 38 ans, soupçonné d'être derrière le sinistre était présent au moment du déclenchement d'un récent incendie dans la forêt d'El Mekmen, dans la commune de Sidi Lantri. Il a été surpris sur les lieux du drame par une patrouille d'agents des forêts, a-t-on ajouté de même source.

Le suspect a été remis à la Brigade de gendarmerie nationale. Une enquête a été ouverte sur l'affaire, a-t-on indiqué.

TÉBESSA

Condamné pour charlatanisme

Le tribunal de première instance de Tébessa a condamné dimanche soir à une peine de six (6) ans de prison ferme un quinquagénaire pour charlatanisme, a-t-on appris lundi auprès d'une source judiciaire, précisant qu'à l'issue des auditions de toutes les parties concernées dans cette affaire, le tribunal de première instance a condamné à six (6) ans d'emprisonnement cet individu, poursuivi pour "pratique de charlatanisme" et "profanation du Saint Coran".

Les faits de cette affaire remontent au 13 août courant, quand un incendie s'était déclaré dans une pièce d'un appartement, situé dans un quartier populaire de Tébessa et qu'après maîtrise des flammes par les pompiers, des talismans, des photos et autres objets utilisés à des fins de sorcellerie ont été trouvés sur place.

La même source a relevé que des plaintes émanant de personnes dont les photos étaient retrouvées chez cet individu ont été déposées auprès des services de la police.

TÉBESSA

106 centres d'examens pour les épreuves du BEM et du baccalauréat

Au total, 106 centres d'examen seront mobilisés à travers la wilaya de Tébessa pour accueillir les candidats des épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, session 2020, a déclaré lundi le directeur local de l'éducation, Abdelmadjid Menacer. "Ces centres devront accueillir, dans le strict respect du protocole sanitaire de lutte contre le coronavirus 29.293 candidats au BEM et au baccalauréat, a-t-il précisé, relevant qu'une réunion regroupant les directeurs d'établissements scolaires, les inspecteurs du secteur et autres responsables concernés a été tenue pour arrêter les dernières retouches du plan d'organisation des examens officiels et la rentrée scolaire 2020-2021.

M. Menacer a détaillé que 54 centres d'examen accueilleront les 15.216 candidats aux épreuves du BEM qui se dérouleront entre le 7 et le 9

septembre prochain alors que 52 centres seront mobilisés pour accueillir du 13 au 17 septembre prochain quelque 14.077 candidats au baccalauréat entre étudiants scolarisés et libres.

Le même responsable a indiqué que dans le cadre du protocole sanitaire de prévention contre le Covid 19, applicable dans les centres d'examens, des opérations de désinfection de tous ces centres ainsi que leurs équipements sont prévues avant le début des épreuves.

Aussi, des moyens de protection nécessaires notamment les masques, le gel hydro-alcoolique seront disponibles dans ces centres d'examens le jour des épreuves. Le respect de la distance physique dans l'emplacement des tables dans le but de protéger tous le corps de l'éducation et les candidats est également prévu, a conclu la même source.

TLEMCEN

123 centres d'examens retenus pour les épreuves du BEM et du BAC



La Direction de l'éducation de la wilaya de Tlemcen a retenu 123 centres d'examens du BEM et du baccalauréat de la session de 2020, a-t-on appris auprès du service des examens de la direction de tutelle.

Il s'agit de 67 centres d'examens pour le BEM et 56 autres pour le

baccalauréat. Un centre de collecte des copies d'examen et deux autres de correction des épreuves du BEM et 3 pour la correction des copies du Bac ont été également retenus.

Les centres d'examen devront

accueillir entre le 7 et 9 septembre prochain quelque 19.388 candidats à l'examen du BEM dont 41 détenus d'établissements de rééducation de la wilaya. Par ailleurs, 16.615 candidats doivent subir les épreuves du Bac, prévues du 13 au 17 septembre. Parmi cet effectif figurent 11.448 lycéens, 5 313 ??candidats libres et 36 détenus d'établissements pénitentiaires, selon la même source.

Un protocole de prévention du Coronavirus a été élaboré au niveau de tous les centres d'examen. Il porte sur la programmation d'opérations de désinfection de

toutes les infrastructures de ces centres, la fourniture de masques de protection et de désinfectant alcoolique, la disposition des tables et des chaises de manière à assurer la distance entre les candidats et l'affichage des mesures préventives à observer par les candidats, ajoute-t-on.

Par ailleurs, 11.616 encadreurs seront mobilisés pour les examens du BEM et du baccalauréat dans la wilaya afin d'assurer le bon déroulement de ces examens et la mise en œuvre du protocole préventif lié au Coronavirus.

INDUSTRIE

ENIEM: près de 2 milliards DA pour relancer l'usine de production des lampes de Mohamadia (Mascara)

L'Entreprise nationale des industries électroménagers (ENIEM) a conclu dernièrement un accord avec un partenaire privé pour un investissement de près de 2 milliards DA permettant de relancer la production de lampes électriques dans la zone industrielle de Mohamadia (Mascara), a-t-on appris lundi du Président-directeur général de cette entreprise publique Mouazer Djillali.

Un accord a été conclu avec un partenaire privé algérien pour relancer l'usine de lampes électriques dépendant de l'entreprise, sise dans la commune de Mohamadia, actuellement à l'arrêt, a indiqué dans une déclaration à l'APS M. Mouazer en marge de l'inauguration d'un nouveau point de vente de l'ENIEM dans la ville de Mohamadia. La relance des activités se fera par l'investissement d'un budget de près de 2 milliards DA pour la modernisation des moyens de production de manière à produire des lampes électriques modernes et l'extension de l'activité en vue de produire des machines et des équipements électriques, a-t-il précisé.

"Toutes les procédures ont été finalisées concernant cet investissement qui permettra de créer 300 postes d'emploi", a ajouté le responsable de l'ENIEM, précisant que le démarrage du projet a été retardé du fait de la crise sanitaire induite par le virus corona (covid-19).

"Les préparatifs sont en cours pour le lancement des travaux, au plus tard au début de l'année 2021," a-t-il souligné.

M. Mouazer a indiqué que l'Entreprise nationale des industries électroménagers, qui est arrivée à un taux d'intégration de 70% pour la majorité de ses produits, "est confiante quant à son adhésion totale à la politique de l'actuel gouvernement dans le domaine industriel qui focalise sur l'augmentation du taux d'intégration dans les différentes industries et de ne pas se contenter du montage et de la commercialisation".

Le PDG de l'ENIEM a noté que l'entreprise a mis en place une nouvelle stratégie visant le développement de ses produits et l'augmentation du taux d'intégration locale concernant quelques produits, en association avec des partenaires étrangers, notamment pour la production de réfrigérateurs, lave-linges, chauffages, climatiseurs et de chauffe-eau, ajoutant que des contacts ont été réalisés avec quelques partenaires pour lancer, prochainement, des partenariats dans ce domaine. L'ENIEM œuvre à étendre sa présence dans les marchés local et étranger, par l'extension de son réseau commercial à travers l'ouverture de points de vente au niveau des wilayas. Ce projet a débuté, lundi, par l'ouverture d'un nouveau point de vente dans la commune de Mohamadia, dans la wilaya de Mascara. Il sera suivi, dans quelques jours, par l'ouverture d'autres points de vente dans les wilayas de Saïda, Tissemsilt et Relizane, puis 10 autres wilayas avant la fin de l'année en cours.

Il est à noter que l'Entreprise nationale des industries électroménagers, dont l'unité se trouve dans la zone industrielle d'Oued Aïssi, dans la wilaya de Tizi Ouzou, a arrêté ses activités durant une courte période en raison des conditions de propagation de la pandémie du virus corona. Elle a repris ses activités en avril dernier, réussissant à reprendre sa capacité de production ordinaire au début du mois de juin dernier.

ENERGIES RENOUVELABLES

Centrales électriques solaires : "deux nouveaux programmes de 500 mégawatts chacun prochainement lancés"

Deux nouveaux programmes de production d'électricité à base d'énergie solaire, de 500 mégawatts chacun, seront prochainement lancés et proposés au partenariat, a indiqué lundi à Alger le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Pr. Chems Eddine Chitour "Dans l'immédiat nous avons 150 mégawatts qui sont dans le pipe et pour lesquels des appels d'offres ont été soit lancés soit en voie de l'être.

Ensuite nous allons proposer deux programmes de 500 mégawatts chacun, ce qui va nous permettre de choisir nos partenaires", a avancé le ministre sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio nationale.

Le ministre a expliqué que l'Algérie ne comptait pas réaliser des grandes centrales électrique fonctionnant à l'énergie solaire mais plutôt investir dans "des petites centrales un peu partout".

"Nous n'allons pas faire des centrales de 1.000 mégawatts.

Nous allons mettre en place des petites centrales de 50, 100 ou 150 mégawatts en fonction de la demande des secteurs", a-t-il dit.

Il va falloir cependant trouver les financements nécessaires, a fait observer Pr Chitour.

Pour ce faire, l'Algérie mise sur ses grands partenaires étrangers leaders dans les énergies renouvelables, notamment la Chine, l'Allemagne et les Etats-Unis.

Une fois convaincus par l'investissement dans les programmes du renouvelable en



Algérie, les futurs partenaires pourront être "payés avec les fonds épargnés grâce aux économies faites en termes de consommation de gaz naturel".

"Nous allons dire à nos partenaires étrangers que nous allons vous payer avec le gaz naturel non consommé", a-t-il dit.

Plus explicite, il précise qu'une centrale thermique de 1.000 mégawatts consommait autour de 1,5 milliard de m3 de gaz/an tandis qu'une centrale solaire de 1.000 méga-

watts en consomme 500 millions de m3 gaz/an en moins.

Cette économie en gaz sera donc vendue et permettra au pays d'engranger 200 millions de dollars/an, a-t-il soutenu.

"Et ce sont des fonds que nous allons utiliser pour financer, en partie, notre plan d'énergie renouvelable", a-t-il expliqué en insistant sur la nécessité de mettre en place un vrai modèle énergétique pour définir clairement les perspectives à l'horizon 2030.

Interrogé sur le pro-

gramme sectoriel, prévoyant la production de 4.000 MW d'ici à 2024, Pr Chitour a laissé entendre que la réalisation d'un programme aussi gigantesque n'était pas programmée à moyen terme.

"Franchement je n'en sais rien des 4.000 mégawatts et je n'aime pas les effets d'annonce", a-t-il dit, préférant entamer la réalisation du plan des énergies renouvelables étape par étape, en commençant par des petites centrales, tout en recherchant les partenaires et les financements nécessaires.

Depuis 2010, les capacités installées en énergies renouvelables en Algérie n'ont pas dépassé les 400 MW, selon un bilan provisoire du Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique (CEREFE).

Selon Noureddine Yassaa, premier responsable de cette instance, les réalisations des capacités installées en énergies renouvelables en Algérie entre 2010 et 2019 sont évaluées à environ 390 MW, soit 1,8 % des 22.000 MW de la capacité totale à déployer à l'horizon 2030.

INFLATION

Le taux d'inflation annuel à 2,2% à fin juillet (ONS)

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2,2% à fin juillet dernier, a-t-on appris mardi auprès de l'Office National des Statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à fin juillet 2020, qui est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois d'août 2019 à juillet 2020 par rapport à la période allant du mois d'août 2018 à juillet 2019.

La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice de prix du mois de juillet 2020 par rapport à celui du mois de juin dernier, a enregistré une baisse de -1,1%, a indiqué l'Office. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens ali-

mentaires ont affiché une baisse de 3,5%, induite, essentiellement, par un recul de 6,9% des prix des produits agricoles frais.

Cette chute des prix des produits agricoles frais s'explique, selon l'Office, par une baisse des prix de la viande de poulet (-16,0%), des fruits (-32,5%), des légumes (-5,3%) et de la pomme de terre avec -17,6%. Par ailleurs, l'Office relève, des hausses de prix qui ont caractérisé ce certains produits, notamment la viande rouge (+1,3%), les œufs (+12,5%) et les poissons (+5,3%).

Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont connu une variation baissière modérée de (-0,1%) durant le mois de juillet dernier et par rapport au mois de juin, selon

l'organisme des statistiques. Les prix des produits manufacturés ont augmenté de 1,1%, alors que ceux des services ont accusé une stagnation. Par groupe de biens et de services, les prix des groupes "habillement chaussures" et ceux des meubles et articles d'ameublement ont connu des hausses respectives de (+0,1%) pour chaque groupe, celui du "transport et communication" (+0,2%), alors que le groupe divers a enregistré une hausse de 3,3%.

L'ONS relève, par ailleurs, que le reste des biens et services s'est caractérisé par des stagnations.

Durant le mois de juillet dernier, les prix à la consommation ont augmenté de 2,4% par rapport au même mois de 2019. Cette variation haussière

est due à une augmentation du prix de 0,6% des produits alimentaires, induite par un relèvement de près de 0,2% des produits agricoles frais, les produits alimentaires industriels (1,1%), les biens manufacturés 5,28% et enfin les services 0,7%. Durant les sept premiers mois de l'année en cours, les prix à la consommation, ont connu une hausse de 2,28%, malgré une baisse des biens alimentaires (-0,04%), induite notamment par un recul de 0,6% des prix des produits agricoles frais. Cette variation haussière enregistrée s'explique par des hausses de +0,5% des produits alimentaires industriels, de +5,02% des biens manufacturés et de +2,26% des services.

En 2019, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2%.

PÊCHE - ASSURANCE - PARTENARIAT

La chambre algérienne de la pêche et la Caisse nationale de mutualité agricole signent une convention de partenariat

La Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA) et la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) ont signé, lundi à Alger, une convention d'assurance et de partenariat permettant l'accompagnement des professionnels du secteur avec des produits d'assurance conformément aux spécificités de leur activité. Signée en présence du ministre de la Pêche et des Ressources Halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi et du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, cette convention est à même de garantir la protection des professionnels des dangers, les indemniser pour toute nuisance subie pendant l'exercice de leur activité, en assurant l'accompagnement

technique et l'orientation durant leur parcours professionnel. Cette convention permet aux professionnels de bénéficier d'une assurance adaptée selon leurs besoins dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture et offre un accompagnement aux artisans dans le domaine à travers des produits et des contrats adaptés aux besoins de cette catégorie ainsi que ses revenus. Le ministre de l'Agriculture qui présidait la cérémonie de signature a indiqué que cette rencontre "est le fruit du partenariat entre les deux secteurs et traduit la complémentarité entre les secteurs en vue d'atteindre les objectifs du développement durable", mettant en avant les efforts considérables consentis par les spécialistes

qui a donné naissance à cette convention. M. Hamdani a fait état, à cette occasion, de nouveau modèle d'assurance et de crédit aux professionnels du secteur de la pêche, des agriculteurs, des éleveurs et des partenaires sociaux. Pour sa part, le ministre de la Pêche a souligné l'importance du renforcement de l'écosystème des professionnels avec des mécanismes pratiques tels que l'assurance des activités et des investissements. Le secteur s'oriente vers la promotion des conventions directes entre les professionnels et les entreprises concernées, a mis en avant M. Ferroukhi, rappelant la nécessité de développer les activités dans les régions sahariennes à travers de véritables partenariats. La Convention a été paraphé par

le DG de la CNMA, Benhabiles Cherif et le DG de la CAPA, Lazaar Abdelhakim. "La CNMA encourage le renforcement de la présence des professionnels en la matière dans les structures administratives des caisses régionales afin qu'ils contribuent dans son capital social", a fait savoir M. Ben Habiles. De son côté, M. Lazaar a précisé que les produits d'assurance seront adaptés aux spécificités de la profession de manière à encourager l'adhésion des pêcheurs au CNMA. Des journées de sensibilisation et d'information seront organisées prochainement par le CNMA et la CAPA en faveur des professionnels du secteur au niveau du territoire algériens.

PÉTROLE

Le prix moyen du panier de l'Opep à plus de 45 dollars le baril

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a démarré en légère hausse à l'ouverture des marchés lundi, en s'affichant à 45,19 dollars, contre 44,92 dollars vendredi dernier, selon les données de l'Organisation pétrolière publiées mardi sur son site web.

Le panier de référence de l'Opep constitué de 13 pétroles bruts, dont le Sahara Blend algérien, a ainsi enregistré une légère hausse de 0,27 cents.

Le Brent brut de référence de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le Sahara Blend algérien, avait fini la séance de lundi à plus de 45,30 dollars, en hausse de 0,71% par rapport à la clôture de lundi. Pour soutenir les prix de l'or noir en chute libre depuis la crise sanitaire du



Covid 19, l'Opep et ses alliés avait conclu en avril dernier un accord portant une baisse massive de leur production s'étalant sur deux ans. L'entrée en vigueur de cet accord, qualifié d'historique et la reprise progressive de la demande sur le marché mondial, ont permis une amélioration relative des prix. En ce début de mois d'août, les pays signataires de l'accord ont entamé la troisième phase de la réduction portant une baisse de 77 millions de dollars.

Le pétrole porté par la production menacée dans le Golfe du Mexique

Les cours du pétrole ont fini en hausse lundi, portés par les tempêtes Marco et Laura qui ont mis à l'arrêt plus de la moitié de la production de pétrole dans le Golfe du Mexique.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre s'est apprécié de 78 cents, ou 1,8%, pour finir à 45,13 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois d'octobre a gagné 28 cents, ou 0,7%, à 42,62 dollars.

"Les prix du pétrole sont en légère hausse car les conditions climatiques difficiles ont interrompu la production de pétrole dans le Golfe du Mexique," a expliqué Bjornar Tonhaugen, analyste de Rystad Energy. Marco, rétrogradé dimanche soir d'ouragan

à tempête, a produit "de fortes pluies et des rafales de vents sur la côte nord du Golfe" du Mexique, selon le Centre national des ouragans (NHC), basé à Miami.

La tempête tropicale Laura, qui devrait devenir un ouragan mardi, devrait de son côté viser mardi le sud des Etats-Unis.

A leur approche, les compagnies énergétiques ont décidé de suspendre par précaution l'équivalent de 53% de la production de pétrole dans le Golfe du Mexique, a indiqué dimanche une agence américaine.

Cela correspond à 1,07 million de barils par jour quand les Etats-Unis extraient en moyenne actuellement 10,7 millions de barils par jour. Par prudence, 114 plateformes de production sur les 643 plateformes accueill-

lant du personnel ont été évacuées dans le Golfe du Mexique. Cette situation pourrait bien devenir l'aiguillon des marchés du brut "au cours des trois prochains jours", a estimé Eugen Weinberg, de Commerzbank.

Toutefois, souligne Phil Flynn de Price Futures Group, la réaction des marchés reste plus modérée que ce qu'elle aurait pu être par le passé "car il y a plus de production de pétrole à terre désormais" avec le boom du pétrole de schiste.

Les phénomènes météorologiques frappant le Golfe du Mexique continuent malgré tout à représenter une réelle menace "en raison des possibles inondations et de potentielles coupures d'électricité dans les raffineries le long de la côte".

ETATS-UNIS - CHINE

Washington et Pékin d'accord pour œuvrer à la réussite de leur accord commercial

Les Etats-Unis ont assuré lundi soir qu'ils étaient engagés avec la Chine à œuvrer pour la réussite de leur accord commercial, selon un communiqué de l'administration américaine.

"Les deux parties constatent des progrès et sont déterminées à prendre les mesures nécessaires pour assurer le succès de l'accord", soulignent les services du représentant américain au Commerce (USTR) Robert Lighthizer à l'issue d'une conférence téléphonique avec le vice-Premier ministre chinois Liu He.

L'USTR a précisé que le secrétaire américain au Trésor a également assisté à cette réunion téléphonique.

De son côté, le ministre chinois du commerce a fait état d'un "dialogue constructif sur le renforcement de la coordination des politiques macro-éco-

nomiques des deux pays". "Les deux parties sont tombées d'accord pour créer les conditions et l'atmosphère permettant de continuer à faire progresser la mise en oeuvre de la première phase de l'accord économique et commercial sino-américain", a ajouté le ministre chinois dans un communiqué. Il y a une dizaine de jours la Chine et les Etats-Unis avaient repoussé des discussions destinées à faire le point sur ce traité dans un contexte de regain de tensions entre les deux pays, avaient rapporté les médias.

En janvier, après près de deux années de guerre commerciale, un accord avait été signé en grande pompe, et la Chine s'était engagée à acheter pour 200 milliards de dollars supplémentaires de produits et services américains. Mais les achats promis n'ont pas été réa-

lisés, notamment à cause de la pandémie de Covid-19 qui a mis un coup d'arrêt aux échanges internationaux.

Fin juin, moins de la moitié (46%) des achats attendus à ce stade avaient été réalisés, selon des données compilées par le Peterson Institute for International Economics (PIIE). Et les relations se sont envenimées entre les deux pays, autour de l'origine du virus, de la situation à Hong Kong ou encore du réseau social TikTok, que Donald Trump accuse d'espionnage au profit de Pékin.

Jeudi dernier, les deux pays avaient toutefois décidé de renouer le dialogue, avait indiqué le ministère chinois du Commerce. Dans son communiqué, le représentant américain au Commerce précise que les deux parties "ont abordé les mesures que la Chine a prises

pour effectuer les changements structurels" requis dans le cadre de l'accord en vue d'assurer une plus grande protection des droits de propriété intellectuelle, pour éliminer les obstacles aux entreprises américaines dans les domaines des services financiers et de l'agriculture et pour éliminer le transfert de technologie forcé. "Les parties ont également discuté de l'augmentation significative des achats de produits américains par la Chine ainsi que des actions futures nécessaires pour mettre en oeuvre l'accord", ajoute encore l'administration Trump.

L'accord commercial était une promesse faite par Donald Trump, qui brigue un second mandat en novembre, aux agriculteurs américains qui ont souffert de la guerre commerciale.

AVIATION - AUSTRALIE

Qantas va supprimer 2.500 emplois supplémentaires

La compagnie aérienne australienne Qantas a annoncé mardi qu'elle allait supprimer près de 2.500 emplois supplémentaires, quelques jours après avoir fait état d'une énorme perte annuelle due à l'effondrement du trafic provoqué par le coronavirus.

Qantas et sa filiale lowcost Jetstar ont annoncé qu'ils allaient externaliser leurs opérations de manutention au sol dans tous les aéroports australiens, dans l'attente des conclusions d'un examen plus vaste de ces activités.

La compagnie avait déjà annoncé 6.000 suppressions de postes et immobilisé une centaine d'avions pour une période pouvant aller jusqu'à un an dans le cadre d'une opération de réduction drastique de ses

coûts de 10 milliards de dollars américains. Le directeur général de Qantas Domestic Andrew David a affirmé que cette nouvelle mesure permettrait d'économiser 72 millions de dollars par an.

"A l'heure actuelle, nous opérons 20% des vols intérieurs que nous opérons avant l'épidémie et les vols internationaux devraient mettre des années à s'en remettre", a-t-il dit. "Nous savons que les restrictions sur les voyages finiront par être levées, mais le marché sera très différent." Qantas a annoncé jeudi une chute de 82% de son chiffre d'affaires entre avril et juin en raison de la pandémie de coronavirus et une perte annuelle de 1,9 milliard de dollars. Sa principale concurrente en Australie, Virgin Australia, a annoncé dès

avril qu'elle se mettait volontairement en cessation de paiements. Virgin Australia a par ailleurs annoncé début août qu'elle allait fermer l'une de ses filiales à bas coût, Tigerair Australia, et supprimer 3.000 postes. La société américaine de capital-investissement Bain Capital, qui a fait une offre de rachat de Virgin Australia, acceptée fin juin, doit être soumise à approbation en août. L'Australie a enregistré environ 25.000 cas de coronavirus et 525 décès. Les voyages entre certains Etats australiens sont actuellement soumis à d'importantes restrictions.

Le gouvernement a déclaré que l'Australie ne rouvrirait pas ses frontières aux touristes étrangers tant qu'un vaccin contre le Covid-19 n'aura pas été trouvé.

USA - CANADA

Washington déplore un rapport de l'OMC sur le bois canadien favorable à Ottawa

Le représentant américain au commerce, Robert Lighthizer, a critiqué lundi les conclusions d'un rapport de l'OMC, favorable aux Canadiens portant sur le bois de construction, au coeur d'un contentieux de longue date entre les Etats-Unis et le Canada.

Il estime dans un communiqué que le groupe spécial de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce a émis "une interprétation erronée de l'Organe d'appel et protégerait les subventions massives du Canada au bois de construction".

Le Canada avait déposé plainte auprès de l'OMC pour contester des droits compensateurs imposés par les Etats-Unis sur son bois d'oeuvre résineux.

Il s'agissait du 9e litige engagé par Ottawa auprès de cette instance.

M. Lighthizer déplore que ces conclusions aillent à l'encontre des mesures américaines imposant des droits compensateurs pour soutenir l'industrie américaine du bois de construction et ses travailleurs.

"Ce rapport confirme ce que les Etats-Unis disent depuis des années: le système de règlement des différends de l'OMC est utilisé pour protéger les pratiques non marchandes et nuire aux intérêts américains", a commenté M.

Lighthizer cité dans le communiqué. Il déplore que les conclusions de ce groupe empêchent l'administration américaine de prendre des mesures jugées "légitimes en réponse aux subventions généralisées du Canada pour son industrie du bois d'oeuvre".

Le gouvernement fédéral canadien, comme celui du Québec, s'est "réjoui" de la décision de l'OMC et a appelé les Etats-Unis à en tirer les conséquences.

"Les droits américains sur le bois d'oeuvre résineux canadien sont totalement injustifiés et injustes, et cette décision vient le confirmer", a estimé le ministre canadien du Commerce internationale Mary Ng, ajoutant qu'ils ne devaient "pas être maintenus".

"Actuellement, malgré le fait que le Québec respecte les règles internationales en vendant son bois à un juste prix de marché, l'industrie subit toujours une injustice flagrante qui diminue sa compétitivité sur le marché américain", a pour sa part déploré le Conseil de l'industrie forestière du Québec. Cette province est l'une des plus grandes productrices de bois d'oeuvre au Canada, avec la Colombie-Britannique.

Le Conseil appelle à un "dénouement rapide" de la situation.

Depuis près de 40 ans, les Etats-Unis estiment que les prix du bois de construction canadien sont "injustement sous-évalués" et que ces marchands sont "subventionnés". Outre devant l'OMC, de nombreux recours judiciaires ont été effectués au cours du temps devant des juridictions des pays. En décembre 2017, la commission américaine du commerce international (ITC) avait ainsi conclu que les industriels canadiens exportaient leur bois de construction à des prix de dumping, justifiant les pénalités imposées à la frontière.

Elle notait alors un "préjudice notable" pour les Américains.

Le Canada avait dénoncé une décision sans fondement puis avait demandé en mars 2018 à l'OMC de constituer un panel.

L'industrie du bois d'oeuvre est "vitale" pour l'économie américaine, fait valoir l'ITC, avec des milliers de scieries dont la majorité sont de petites usines locales.

En 2016, dernière année complète de données analysées au cours de l'enquête, l'industrie américaine du bois d'oeuvre employait ainsi plus de 18.000 travailleurs dans plus de 30 Etats et a expédié pour environ 7,2 milliards de dollars de produits de bois d'oeuvre. Les importations de produits de bois d'oeuvre résineux du Canada en 2016 avaient, elle, totalisé 5,78 milliards de dollars.

MOSTAGANEM Échec d'une tentative d'immigration clandestine de 10 personnes (garde-côtes)

Une tentative d'immigration clandestine de 10 personnes a été mise en échec, ces dernières 24 heures, au large de Mostaganem, a-t-on appris, lundi, auprès du groupement territorial des garde-côtes.

Les garde-côtes ont intercepté, dimanche, lors de leur patrouille en mer, une embarcation de fabrication artisanale, à 10 miles (16 km) au nord de la plage de Ouillis (Benabdelmalek Ramdane) à bord de laquelle se trouvaient dix personnes, a-t-on indiqué de même source. Les mis en cause, dont une mineure, ont été conduits au port de Mostaganem pour effectuer des procédures juridiques en vigueur et pour recevoir les premiers soins assurés par l'hôpital avancé de la protection civile, où le dispositif de prévention contre le coronavirus (Covid-19) a été activé, en collaboration avec les services compétents.

Ils seront présentés devant les services de sûreté avant leur comparution devant le juge pour tentative d'immigration clandestine par voie maritime, a-t-on indiqué de même source.

PRÉPARATIFS - EXAMENS- PROTOCOLE Tizi-Ouzou : toutes les conditions réunies pour les examens du BEM et du BAC

L'ensemble des dispositions du protocole sanitaire sont mises en place pour les examens des cycles moyen et secondaire dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a souligné lundi le directeur local de l'éducation, Ahmed Lalouai, lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya.

"Plusieurs réunions ont été organisées à cet effet avec les responsables des centres d'examen et l'ensemble des services et responsables locaux concernés", a-t-il assuré dans un compte-rendu présenté lors de cette rencontre consacrée à la préparation de ces examens, présidé par le chef de l'exécutif local, Mahmoud Djamaa.

Cette année, quelque 30700 candidats, soit 14800 pour le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et 15 900 pour le Baccalauréat (BAC) se présenteront aux examens à travers 118 centres, dont 65 consacrés pour le Bac et 53 pour le BEM, avec une moyenne de 20 élèves par classe et dans le respect des mesures préventives de la pandémie de Covid-19.

Seule source d'inquiétude, a souligné M. Lalouai dans son exposé, "l'état d'esprit et de préparation des élèves après cette période de suspension de leurs études et les éventuelles difficultés que certains d'entre eux peuvent éventuellement rencontrer." "Nous avons pris en considération cet aspect et l'avons exposé aux spécialistes qui nous ont fourni leurs recommandations, entre autres, l'accompagnement par des psychologues lors des examens", a souligné le directeur de wilaya de l'éducation indiquant, à ce titre, que 43 psychologues ont été mobilisés à cet effet par la Direction locale de la santé (DSP).

M. Lalouai a lancé un appel aux parents les invitant à envoyer leurs enfants aux séances de révision et de rattrapage qui seront assurées à travers les établissements scolaires ouverts dès demain mardi et ce, jusqu'au 10 du mois de septembre prochain.

Assurant, par ailleurs, que "toutes les conditions sont réunies et que tous les efforts ont été fournis pour assurer de meilleures conditions aux élèves lors de ces examens", M. Lalouai a également assuré que sur le plan pédagogique "le taux d'avancement des cours jusqu'à l'apparition de la pandémie de coronavirus est appréciable, l'année scolaire n'ayant pas connu de quelconques perturbations."

EAU - CONSOMMATION El-Oued : près de 36700 ménages ciblés par une campagne sur la consommation rationnelle de l'eau (ADE)

Près de 36.700 ménages sont ciblés par une campagne de sensibilisation sur la consommation rationnelle de l'eau, lancée cette semaine à travers les 30 communes de la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris mardi auprès de l'Algérienne des eaux (ADE).

L'initiative s'inscrit dans le cadre d'un programme arrêté par la Direction de l'entreprise visant à sensibiliser le citoyen sur l'importance d'une consommation rationnelle de l'eau, tant pour la préservation de cette ressource vitale que pour la réduction de la facture de consommation, a précisé la chargée de la communication à l'Unité ADE d'El-Oued, Hakima Oueaâ.

Les services commerciaux de l'ADE, en coordination avec les communes, ont arrêté un programme portant dans une première phase sur



la distribution de dépliants et le placardage d'affiches à travers les zones d'habitation, a-t-elle ajouté. Des médias

lourds sont également mis à contribution, notamment la radio locale, en plus de l'exploitation des réseaux sociaux pour toucher une large partie de la population, en cette conjonction exceptionnelle de pandémie du Covid-19, et mettre en avant la rationalisation de la consommation de l'eau, en tant qu'attitude de civisme.

L'opération est menée en coordination aussi avec des organisations nationales et associations, à leur tête les scouts musulmans algériens et des associations de quartiers.

CRIMINALITÉ Tizi-Ouzou : deux individus arrêtés pour détention de munitions

Deux (02) individus ont été arrêtés, cette semaine par les éléments de la police judiciaire de Tizirt, au Nord de Tizi-Ouzou, pour détention et commercialisation de munitions sans autorisation, a indiqué mardi un communiqué

de la Sûreté de wilaya. Les deux individus ont été appréhendés en possession d'une quantité de munitions de différents calibres qui a été saisie, a-t-on précisé de même source.

Déférés au parquet de Tizirt, ils ont

été mis en détention provisoire pour, commercialisation de munitions de 5ème catégorie sans autorisation et port de munitions et ustensiles de 6ème catégorie sans autorisation et port d'une arme blanche prohibée, est-il indiqué.

PLAGES - PRÉVENTION Oran : campagne de lutte contre le squat des plages d'Aïn El Turck

Les services de la sûreté de la daïra d'Aïn El Turck (Oran) ont lancé une campagne visant à lutter contre le phénomène du squat des plages par certains groupes proposant à des prix forts tables et chaises aux estivants, a indiqué un communiqué des services de la sûreté de wilaya.

Cette campagne, qui s'inscrit dans le cadre des mesures préventives liées à la lutte contre la pandémie du Coronavirus, a touché plusieurs plages, telles que "Trouville", "Bouville", "les Dunes", "Saint-Germain" et "Saint Rock".

Elle vise à "enrayer l'exploitation illégale des espaces et biens publics", indique-t-on. La Corniche d'Oran connaît une affluente importante des estivants de toutes les régions du pays, notamment après la réouverture des plages et des espaces de loisirs, la semaine dernière.

Les services de la sûreté de la daïra d'Aïn El Turck veillent également au respect, par les estivants, des gestes barrières comme la distanciation physique et le port obligatoire du masque de protection. Dans ce cadre, plusieurs infractions ont été relevées, selon la même source. Le communiqué fait état de 189 cas d'infractions à u confinement sanitaire durant la période allant du 15 et le 24 août courant.

237 véhicules et 47 motos ont été mis à la fourrière.

En outre, 27 magasins ont fait l'objet de propositions de fermeture en raison du non-respect des heures de confinement ou du manque de conditions de protection sanitaire.

De leur côté, les services de la protection civile ont indiqué que le nombre des estivants sur les plages d'Oran a atteint les 2.120.000



personnes durant la même période. Les mêmes services ont effectué 204 interventions ayant permis de sauver de la noyade 78 personnes alors que 84 autres ont été soignées sur place.

Seul un cas de noyade a été enregistré.

La victime est décédée le 16 août, sur la plage de

Corrales, alors qu'elle nageait en dehors des heures de surveillance et dans une mer très agitée.

La wilaya d'Oran compte 33 plages autorisées à la baignade sur un littoral long de 18 km, allant de la grande plage (Marsat El Hadjadj) jusqu'à la plage de Madagh (Aïn El Karma).

TÉLÉCOMMUNICATIONS - ÉQUIPEMENTS Nâama : 15 zones d'ombre raccordées aux réseaux de la téléphonie fixe et d'Internet

Quinze (15) zones d'ombre de la wilaya de Nâama ont été raccordées aux réseaux de la téléphonie fixe et d'Internet, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale d'Algérie Télécoms (AT).

Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de la direction d'AT visant à renforcer et moderniser le réseau de la fibre optique et celui d'Internet de haut débit, l'installation des équipements MSAN, la généralisation de la technique de 4G LTE au niveau des zones d'ombre de la wilaya de Nâama, a souligné le directeur opéra-

tionnel d'AT, Samir Daham. Cette opération se poursuit afin de réaliser des projets similaires au profit du plus grand nombre possible de citoyens résidant dans des zones d'ombre, selon le même responsable. Dans le même contexte, au cours du programme sectoriel pour les années 2019 et 2020, plus de 20 km de réseau de fibre optique ont été installés dans des zones rurales et isolées dans le but de raccorder et de faciliter l'établissement de documents administratifs.

Grâce à ce programme, les citoyens peuvent disposer de leur argent au

niveau de tous les bureaux de poste, reliés au même réseau, a précisé, pour sa part, le directeur local des P et T, Okacha Kendoussi.

La wilaya de Nâama dispose actuellement de 32 stations Internet de la 4G, en plus de 59 équipements, installés dans les cités de la wilaya dans le cadre de la généralisation de la technologie MSAN pour la téléphonie fixe et Internet à haut débit. La wilaya compte 26.000 abonnés au téléphone fixe et à Internet, selon M. Kendoussi.

PANDÉMIE COVID-19

Un rapport CEPALC-UNESCO pointe du doigt l'augmentation des lacunes dans le secteur de l'éducation

Un nouveau rapport CEPALC-UNESCO intitulé "L'éducation à l'époque de la pandémie COVID-19" alerte les pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes sur l'augmentation des lacunes liées à la pandémie, à la fois en termes d'accès, d'équité et de qualité, une situation qui touchera particulièrement les pays les plus vulnérables.

Dans ce document, les deux organisations onusiennes ont mis en avant les conséquences et les mesures prises par les systèmes éducatifs de la région face à la crise du COVID-19, formulant des recommandations pour faire face à cette situation et soulignant les opportunités d'apprentissage et d'innovation, indique lundi un communiqué de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC, basée à Santiago du Chili).

L'interruption du cycle scolaire a représenté une opportunité en termes d'adaptation et d'innovation des systèmes éducatifs, ce qui peut signifier d'énormes progrès, mais qui peut aussi impliquer une accentuation des écarts éducatifs préexistants dans la région entre les élèves en situation de vulnérabilité et ceux qui sont les plus avantagés en termes de résultats d'apprentissage et d'autres indicateurs éducatifs, tels que la progression et la



permanence à l'école, relève le rapport.

Ce rapport, élaboré par la CEPALC et le Bureau régional de l'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes (OREALC/UNESCO Santiago), met en avant la contraction de l'activité économique prévue pour la région et appelle à accorder une attention urgente à la nécessité de sauvegarder le financement en tant que prio-

rité fondamentale pour protéger les systèmes éducatifs nationaux de l'augmentation des inégalités d'accès à l'éducation.

Compte tenu de la contraction économique, le montant des ressources disponibles pour l'éducation pourrait diminuer de plus de 9% rien qu'en 2020 avec des conséquences réelles sur le budget qui ne pourraient être obser-

vées qu'en 2021, met en garde le rapport, qui prône une priorisation des dépenses et la protection de l'éducation en tant que droit humain fondamental. Les deux organisations onusiennes appellent également à accorder une attention particulière au risque d'abandon scolaire parmi les groupes les plus vulnérables aux effets de la pandémie et de la crise sanitaire, sociale et économique qui en résulte.

En outre, le rapport relève que les défis des systèmes éducatifs sont liés à la préparation de réponses aux crises, c'est-à-dire à la capacité de résilience et d'adaptation tant des systèmes éducatifs que des services sociaux associés, ajoutant que les stratégies de reprise et de relance des processus éducatifs nécessitent de coordonner et d'articuler la planification et l'exécution du secteur éducatif avec celles d'autres secteurs, notamment la santé et la protection sociale.

INDE

Recherches de survivants après l'effondrement d'un immeuble

Des secouristes étaient à la recherche mardi sous les décombres de survivants de l'effondrement d'un immeuble d'habitation dans l'ouest de l'Inde, où jusqu'à 70 personnes sont portées disparues, rapportent les médias locaux.

L'accident est survenu lundi soir dans la ville de Mahad, située à 120 kilomètres au sud de Bombay.

Trois équipes de secouristes ont été à pied d'oeuvre toute la nuit, s'affairant dans l'amas de tôles, de métaux et de briques, selon les médias.

Les causes de l'accident n'étaient pas immédiatement établies mais les effondrements d'immeubles sont communs en Inde durant la saison de la mousson (juin à septembre).

Les pluies torrentielles sapent les fondations des bâtiments et les fragilisent.

Un seul corps a pour le moment été sorti des décombres, mais les estimations officielles vont de 20 à 70 personnes portées disparues.

Une partie des habitants des 47 appartements a réussi à fuir le bâtiment à la dernière minute.

Mustafa Chafekar, un habitant en quarantaine car positif au coronavirus, et sa famille ont d'abord cru à un tremblement de terre et sont sortis précipitamment. "Nous nous sommes immédiatement mis à courir (...)" Tout s'est effondré sous nos yeux", a raconté l'homme de 39 ans au journal Mumbai Mirror. Selon lui, des résidents s'étaient plaint de l'état du bâtiment auprès des constructeurs.

Beaucoup d'habitants de l'immeuble étaient aussi hors des lieux car ils avaient quitté la ville pour échapper à la pandémie de coronavirus.

"De nombreuses familles ne se trouvaient pas dans le bâtiment car elles sont retournées dans leur région d'origine en raison du confinement", a déclaré Nidhi Choudhari, un responsable du district, à l'agence Press Trust of India.

L'immeuble avait dix ans et avait été érigé sur des fondations "faibles", a rapporté à la télévision TV9 Marathi un exécutif de Mahad, Manik Motiram Jagtap, ajoutant : "Il s'est effondré comme un château de cartes. C'est une situation effrayante". La mousson joue un rôle capital en Asie du Sud pour l'agriculture. Mais elle cause aussi de nombreux morts et des destructions à grande échelle, dont des inondations et des effondrements d'immeubles. En 2020, la mousson a déjà provoqué la mort de quelque 1.300 personnes dans le sous-continent, dont plus de 800 pour l'Inde seule.

UNION EUROPÉENNE

15 pays vont recevoir 81,4 milliards d'euros pour sauvegarder des emplois en période de pandémie

La Commission européenne a proposé lundi au Conseil de l'Union européenne (UE) d'accorder 81,4 milliards d'euros (96 milliards de dollars) à 15 Etats membres afin de les aider à faire face aux effets de la pandémie de COVID-19 sur l'emploi.

Selon ces propositions, ces pays recevront une assistance à travers le mécanisme du Soutien temporaire pour atténuer les risques de chômage en cas d'urgence (SURE), qui est conçu pour protéger les travailleurs et les emplois touchés par la pandémie de nouveau coronavirus.

Quatre mois seulement après avoir proposé sa création, la commission propose de fournir 81,4 milliards d'euros au titre de l'instrument SURE pour aider à protéger les emplois et les travailleurs touchés par la

pandémie de nouveau coronavirus dans l'UE", s'est félicité la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen.

Une fois que le Conseil de l'UE approuve ces propositions, le soutien financier sera distribué sous la forme de prêts accordés à des conditions favorables par l'UE aux Etats membres et étayés par un système de garanties volontaires des Etats membres, a précisé la commission.

Visant à aider les pays à faire face aux augmentations soudaines des dépenses publiques consacrées à la préservation de l'emploi, l'aide permettra de couvrir les coûts directement liés au financement des programmes nationaux de chômage partiel et des mesures similaires, en particulier pour

les travailleurs indépendants. Parmi les 15 candidats sur la liste figurent les pays les plus durement touchés par la pandémie tels que l'Italie, qui recevra 27,4 milliards d'euros (32,3 milliards), et l'Espagne, qui recevra 21,3 milliards d'euros (25,1 milliards).

La Pologne devrait recevoir 11,2 milliards d'euros (13,2 milliards), la Belgique 7,8 milliards d'euros (9,2 milliards), la Roumanie 4 milliards d'euros (4,7 milliards) et la Grèce 2,7 milliards d'euros (3,1 milliards).

L'UE a conçu trois filets de sécurité temporaire en temps de pandémie, dont la valeur totale atteint 540 milliards d'euros (637 milliards de dollars).

Le SURE est un programme temporaire qui peut fournir jusqu'à 100 milliards d'euros (118 milliards de dollars) de prêts.

MARÉE NOIRE

Les coraux de l'île Maurice menacés à long terme

Les coraux de l'île Maurice n'ont pas été directement endommagés par la marée noire provoquée par le naufrage du vraquier MV Wakashio mais sont menacés à long terme, ainsi que les mangroves, ont estimé mardi des experts japonais.

Le MV Wakashio, exploité par la compagnie japonaise Mitsui OSK Lines, a heurté le 25 juillet un récif de cette île de l'Océan indien.

L'épave s'est brisée en deux trois semaines plus tard, après une course contre la montre pour pomper le carburant qu'elle contenait encore.

Le navire a laissé échapper au moins 1.000 tonnes de fioul de ses flancs, qui ont souillé les côtes - notamment des espaces protégés abritant des forêts de mangrove et des

espèces menacées - et les eaux cristallines qui attireraient de nombreux touristes avant la pandémie de coronavirus.

Des experts japonais dépêchés sur place ont expliqué mardi, lors d'une vidéo-conférence, avoir examiné une douzaine de zones sous-marines à 800 mètres au Nord-Ouest de l'épave.

Ils n'y ont pas découvert de dommages sur les fonds marins et leurs récifs coralliens.

La plus longue partie de l'épave, débarrassée des hydrocarbures et de débris présents, a été coulée lundi à grande profondeur au large, selon les autorités une opération qui a pris plusieurs jours.

Mais le reste du navire, la poupe surmontée de la

superstructure, reste échouée sur le lieu du naufrage.

Les experts japonais ont noté que de minuscules débris de cette épave tombaient dans la mer, car l'ensemble oscille au gré des vagues sur le récif sur lequel le navire s'est échoué.

"Si cette situation continue, cela pourrait mettre en danger les coraux et les tuers", a déclaré Noriaki Sakaguchi, spécialiste des écosystèmes auprès de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA).

Des initiatives pour retirer les particules du vraquier tombées dans l'eau risqueraient par ailleurs d'abîmer le corail, lequel est aussi endommagé par les cordes des barrières flottantes mises en place contre la

marée noire, selon cet expert.

La seule solution serait donc de retirer la partie restante de l'épave du récif, ont conclu les experts japonais.

Des nappes d'hydrocarbures ont aussi atteint des mangroves situées le long de la côte, ce qui risque de tuer des plantes dans ces zones protégées dans les prochains mois, ont-ils également averti.

Nettoyer des mangroves est une tâche extrêmement compliquée, car intervenir sur leurs sols trèr meubles risque d'y enfoncer le pétrole encore plus profondément.

Pour l'heure, les travaux de nettoyage se concentrent sur la récupération d'algues et d'autres plantes salées par la marée noire et échouées sur les plages.

CHINE-ENVIRONNEMENT

Plus de 2.000 tonnes de déchets solides de contrebande saisies

Les douanes de la municipalité de Tianjin, dans le nord de la Chine, ont saisi plus de 2.000 tonnes de déchets solides de contrebande, ont déclaré mardi les douanes.

Ces déchets solides, à savoir les résidus industriels comprenant du zinc, ont été introduits clandestinement du Mexique et de la Malaisie, selon les douanes.

La Chine interdit l'importation de tels déchets solides.

Cinq suspects impliqués dans l'affaire ont été placés sous "mesures pénales obligatoires", et une enquête approfondie est en cours. La Chine a commencé à importer des déchets solides comme source de matières premières dans les années 1980.

Compte tenu des préoccupations croissantes du public à la pollution de l'environnement et du besoin du développement écologique de la Chine, le pays a décidé d'éliminer progressivement puis d'arrêter ces importations, à l'exception des déchets solides comprenant des ressources non substituables.

S A N T É - A L G É R I E

PANDÉMIE-PRÉVENTION Constantine : 129 chefs adjoints des centres d'examen pour le contrôle des mesures préventives contre la Covid 19

Pas moins de 129 chefs adjoints des centres d'examen retenus pour les épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM) et baccalauréat, session 2020 ont été désignés à Constantine pour le contrôle des mesures préventives contre le coronavirus, a indiqué lundi à l'APS le secrétaire général de la direction locale de l'éducation.

Cette nouvelle décision est inscrite dans le cadre de l'application du protocole sanitaire spécial, approuvé par le comité scientifique national de suivi de l'évolution de cette pandémie, a précisé M. Azzedine Baâziz.

Ces mesures préventives applicables dans les centres d'examen concernent la stérilisation de toutes les structures relevant de chacun des centres, avant leur ouverture et la disponibilité en quantités suffisantes des moyens nécessaires de prévention dont le masque de protection médicale et le gel hydro-alcoolique, a déclaré le même responsable.

Il a également relevé que ces chefs adjoints des centres d'examen veilleront à l'application de la mesure du respect de la distanciation physique dans les placements des tables avec "au moins un mètre entre les candidats" afin d'éviter tout risque de contamination en cette conjoncture exceptionnelle.

Aussi, 65 chefs adjoints seront mobilisés dans les centres d'examen réservés à l'épreuve du BEM, qui sera tenue entre le 7 et 9 septembre prochain, a révélé la même source, soulignant que plus de 19.000 candidats au BEM sont attendus, encadrés 4.647 contrôleurs dont 3.112 enseignants chargés de la surveillance.

Pour l'épreuve du baccalauréat, qui sera organisée du 13 au 17 septembre prochain, 64 autres chefs adjoints de centres ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de ces examens qui concerneront 18.666 candidats.

M. Baâziz a relevé que l'ensemble des centres d'examen mobilisés ont été choisis "avec soin, en optant pour des établissements remplissant toutes les conditions de sécurité et d'hygiène, de manière à offrir aux les candidats les meilleures conditions pour le déroulement des épreuves".

Il est à signaler que 6.425 encadreurs dont 4.293 enseignants surveillants seront mobilisés pour accompagner les candidats du baccalauréat, session 2020.

LEISHMANIOSE L'incidence de la leishmaniose cutanée en croissance dans la région ouest

L'incidence de la leishmaniose cutanée, une infection de la peau transmise par des piqûres d'une espèce de mouche (phlébotome), dans la région ouest est en constante croissance depuis quelques années, relève un bulletin de l'Observatoire régional de la santé d'Oran (ORS).

Le document récemment publié, qui trace l'évolution de la leishmaniose cutanée dans la région ouest, indique que l'incidence de cette maladie est passée de 0,6 pour 100.000 habitants en 2014, à 2,8 pour 100.000 habitants en 2019. Le nombre de cas dans les 10 wilayas de la région ouest est ainsi passé de 46 en 2014 à 251 en 2019, précise-t-on dans le même document, ajoutant que la wilaya de Saïda est la plus concernée par la leishmaniose cutanée. L'incidence dans la wilaya de Saïda est estimée à 26,5 cas pour 100.000 habitants, suivie de Tiaret avec 10,5 cas pour 100.000 habitants, de Sidi Bel-Abbes avec 1,7 cas par 100.000 habitants puis Tissemsilt avec 1,3 cas pour 100.000 habitants. Les autres wilayas enregistrent moins de 0,4 cas pour 100.000 habitants. Le bulletin de l'ORS indique que la catégorie d'âge des moins de 14 ans est la plus touchée par cette infection, avec un ratio en faveur du sexe masculin. Les cas de leishmaniose viscérale (une forme plus grave que la leishmaniose cutanée) restent rares, a-t-on noté. Aucun cas n'a été enregistré dans la région ouest au cours de l'année 2019, a-t-on précisé.

370 nouveaux cas, 218 guérisons et 10 décès

Trois cent soixante-dix (370) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 218 guérisons et 10 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 42.228 dont 370 nouveaux cas, soit 0,8 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, et celui des décès à 1.456 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 29.587, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 12 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, entre 1 et 9 cas, 13 autres ont enregistré plus de 10 cas, tandis que 23 wilayas n'ont enregistré aucun cas.

Par ailleurs, 31 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir le Dr Fourar.

Enfin, le même respon-



sable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen

vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant

l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

SÉCURITÉ SANITAIRE

Benbouzid réaffirme l'engagement des pouvoirs publics à veiller à la sécurité sanitaire du citoyen

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, a réaffirmé l'engagement des pouvoirs publics à veiller à la sécurité sanitaire du citoyen en adoptant une approche économique visant à promouvoir le secteur.

Dans un communiqué ayant sanctionné une rencontre avec des opérateurs économiques, le ministre a affirmé "la volonté et la disposition du ministère à un engagement ferme et total à travers une approche économique conformément à la volonté du gouvernement à promouvoir le secteur de la santé, auquel il accorde une grande attention, car il s'agit d'un secteur sensible et stratégique qui reflète les aspirations des citoyens en matière de traitement et de sécurité sanitaire en Algérie". Cette rencontre,

note-t-on de même source, intervient dans le cadre des efforts de l'Etat pour encourager le système national de santé.

Elle intervient aussi au titre du programme de rencontres entamé lundi par le ministre avec des opérateurs économiques, qui a reçu, au siège du ministère, le Directeur Général de Sanofi-Algérie, M. Raafat Henein, le Président Directeur Général des laboratoires "Beker", M. Rachid Kerrar, le Président Directeur Général des laboratoires "Frater-Razes", M. Abdelhamid Cherfaoui, et le Directeur de l'entreprise "Cellular Plast", M. Khali Sofiane.

Au cours de ces rencontres, les partenaires économiques ont exprimé leur gratitude pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et mis en avant les activités de

leurs entreprises", selon les termes du communiqué, rendu public mardi.

Après avoir écouté la présentation des dirigeants de ces entreprises, le ministre de la Santé a "souligné la nécessité d'ouvrir la voie aux partenaires économiques par la levée de toutes les barrières administratives et bureaucratiques, par une approche qui réponde aux besoins des citoyens en matière de disponibilité régulière en médicaments sûrs et efficaces d'une part, et le développement d'instruments juridiques et économiques, d'autre part", précise encore le communiqué, signalant que "cela sera possible grâce à la conjugaison des efforts, à l'écoute et à la concertation à propos des propositions et des problématiques soulevées par tous les acteurs concernés".

UNIVERSITÉ

L'université de Bouira se dote "bientôt" d'un centre de dépistage PCR pour lutter contre la pandémie

L'Université Akli Mohand Oulhadj de Bouira se dotera "bientôt" d'un centre de dépistage de la Covid-19 permettant de lutter contre la propagation de la pandémie dans les rangs de la communauté étudiante, a indiqué lundi le recteur de l'université, Lotfi Mouni.

"La Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique que nous a donné un avis favorable pour la réalisation d'un centre de dépistage (PCR) pour lutter contre la propagation de la Covid-19 au sein de la communauté étudiante", a expliqué M. Mouni.

La procédure avait déjà commencé pour établir un

cahier de charges afin d'installer ce centre et de le doter de tous les équipements nécessaires, a-t-il indiqué à ce propos.

"La DGRSDT nous a accordé une enveloppe financière pour la réalisation de ce centre de dépistage ainsi que de l'équiper en moyens matériels", a ajouté M. Mouni.

Ce projet a été initié par la faculté des sciences de la vie et de la nature, dont le département se chargera de former et préparer toute une équipe qui sera composée d'enseignants-chercheurs et d'étudiants volontaires pour assurer le dépistage au sein de l'université.

"Une équipe de médecins de l'hôpital Mohamed Boudiaf de la ville feront également partie de cette équipe", a précisé le recteur de l'université Akli Mohand

Oulhadj de Bouira.

Le projet s'inscrit également dans le cadre des mesures préventives décidées par les pouvoirs publics, dont le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour assurer une bonne continuité de l'enseignement ainsi qu'une meilleure nouvelle année universitaire.

Dans ce cadre, l'université Akli Mohand Oulhadj s'est déjà engagée dans la mise en œuvre du protocole sanitaire en vue de clôturer l'actuelle année universitaire et de préparer la prochaine rentrée étudiante.

"Une vaste opération de nettoyage et de désinfection a été lancée sous le slogan +pour une rentrée universitaire sécurisée+", a fait

savoir la chargée de la communication de l'université, Karima Chaïa.

"La désinfection a commencé au pôle universitaire pour toucher les différents blocs pédagogiques, salles d'enseignement ainsi que tous les bureaux et espaces de l'université", a-t-elle dit.

L'administration de l'université a mis en place également des plaques d'orientation et de sensibilisation ainsi que de prévention contre toute éventuelle propagation du virus dans les rangs des étudiants.

"Des agents de sécurité sont chargés de veiller au respect des différentes mesures préventives, dont notamment la distanciation sociale à l'intérieure du campus universitaire", a ajouté M. Chaïa.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

PANDÉMIE DANS LE MONDE

Le nombre de décès dus au COVID-19 dépasse les 800.000, selon l'Université Johns Hopkins

Le nombre de décès liés au COVID-19 a franchi lundi le cap des 810.000, selon le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins.

En date de lundi à 16h27 heure locale (20h27GMT), le nombre total de cas positifs au nouveau coronavirus a atteint 23.522.806, tandis que le nombre de morts liées à la pandémie s'est élevé à 810.087, d'après les chiffres du CSSE.

Les Etats-Unis restent le pays le plus durement touché dans le monde, enregistrant



5.730.294 cas confirmés et 177.065 décès, représentant plus du cinquième du bilan mondial des décès.

Le Brésil se classe juste derrière, avec 3.605.783 cas positifs et 114.744 décès.

Les autres pays ayant recensé plus de 30.000 décès comprennent le Mexique, l'Inde, le Royaume-Uni, l'Italie et la France.

ETATS-UNIS - COVID-19 Les Etats-Unis autorisent la transfusion du plasma sanguin de personnes guéries à des malades

Les Etats-Unis ont autorisé la transfusion du plasma sanguin de personnes guéries du nouveau coronavirus (Covid-19) à des patients hospitalisés, selon des sources médiatiques et médicales.

Le traitement autorisé "en urgence" dimanche consiste à prélever les anticorps sur des personnes ayant été contaminées mais s'étant rétablies, ce qu'on appelle le plasma convalescent, et à l'injecter chez des malades. Cette méthode a été essayée pour la première fois en 1892 afin de combattre la diphtérie, puis contre la grippe espagnole en 1918.

Quand une personne contracte le Covid-19, son corps produit des anticorps pour combattre le coronavirus. Ils sont concentrés dans du plasma, la partie liquide du sang.

En juin, le réseau hospitalier Mayo Clinic a suivi la transfusion de plasma auprès d'un groupe de 20.000 patients et a remarqué un taux extrêmement bas d'effets secondaires connus.

"Nous en avons conclu que l'utilisation de plasma convalescent était sûre", a indiqué le Dr Scott Wright, qui a mené l'étude.

Sur la question de son efficacité, tous le experts s'accordent à dire qu'il faudrait davantage d'essais cliniques pour comparer le plasma aux soins standard.

Dans certains cas, les résultats indiquent des bienfaits, mais ils n'ont pas été concluants", a estimé à ce sujet le Dr Soumya Swaminathan, scientifique en chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Une autre étude de la Mayo Clinic suggérait que le plasma aidait à réduire le taux de mortalité chez les patients lorsqu'il était administré tôt et que les niveaux d'anticorps étaient élevés.

Mais l'étude, qui n'était pas un essai clinique, n'a pas encore été évaluée par des pairs et n'utilisait pas de placebo. Des chercheurs de l'université américaine, Johns Hopkins, mènent parallèlement une étude dans laquelle le plasma est utilisé pour tenter d'immuniser les patients au coronavirus, avant qu'ils ne tombent malades. Le Dr David Sullivan, qui supervise l'essai clinique, l'a comparé à une sorte de "vaccin immédiat". Si les résultats sont concluants, "nous pourrions dire aux personnes à haut risque +vous pouvez vous faire soigner tôt et vous n'aurez pas à vous inquiéter d'aller à l'hôpital+", a-t-il dit à des médias. Cette option, si elle se révélait efficace, n'est toutefois pas possible à grande échelle.

Certains scientifiques estiment qu'il serait plus important de développer des anticorps synthétiques, qu'on appelle anticorps monoclonaux, plus facile à distribuer massivement.

Selon les médias, lors de l'annonce dimanche du feu vert donné au traitement au plasma, Donald Trump et l'Agence américaine du médicament (FDA) ont "déformé" une statistique clé en déclarant que le plasma réduisait le taux de mortalité de 35 %.

Une porte-parole de la FDA a par la suite précisé que le chiffre faisait en réalité référence à la réduction du risque de mortalité pour les personnes ayant reçu des niveaux élevés d'anticorps dans l'étude de la Mayo Clinic, par rapport à celles ayant reçu de faibles niveaux. Le commissaire de la FDA, le Dr Stephen Hahn, a même présenté des excuses pour avoir "déformé" la signification de ce chiffre. "J'ai été critiqué pour les remarques que j'ai faites dimanche soir sur les avantages du plasma de convalescence", a déclaré ce responsable dans un fil de tweet lundi soir. "La critique est entièrement justifiée. Ce que j'aurais dû dire, c'est que les données montrent une réduction relative du risque et non une réduction absolue du risque". Le Dr Daniel Hanley, qui dirige des essais cliniques à l'université Johns Hopkins, a assuré que le niveau de résultats nécessaire pour débloquer une autorisation d'urgence avait bien été atteint.

INDE

L'Inde enregistre au total 3.167.323 cas et 58.390 décès

Le nombre total de cas confirmés de nouveau coronavirus en Inde est passé à 3.167.323 tandis que celui de décès a atteint 58.390, selon les données publiées mardi par le

ministère indien de la Santé. Au cours des dernières 24 heures, un total de 60.975 nouveaux cas et 848 décès sont venus s'ajouter au bilan.

Il reste à ce jour 704.348 cas

actifs dans le pays, tandis que 2.404.585 patients ont guéri et ont quitté l'hôpital, a ajouté le ministère. Jusqu'à la veille, un total de 36.827.520 échantillons ont été testés, dont 925.383

pour la seule journée de lundi.

Durant ces dernières semaines, le gouvernement a mis l'accent sur le renforcement des capacités de dépistage.

PÉROU

Le Pérou dépasse le seuil des 600.000 cas

Le Pérou a franchi lundi le seuil des 600.000 contaminations au nouveau coronavirus, mais le nombre quotidien de décès est en recul, a annoncé le ministère de la Santé. Le pays recense lundi 600.438 cas de Covid-19 depuis le début de l'épidémie, 6.122 de plus que la veille.

Un total de 150 nouveaux décès ont été rapportés au cours des dernières 24 heures, le plus faible bilan en deux mois et demi, portant le nombre total de morts à 27.813. Le Pérou, qui compte 33 millions

d'habitants, est le troisième pays le plus endeuillé d'Amérique latine par l'épidémie, derrière le Brésil (115.309 morts) et le Mexique (60.480 morts). Rapporté à sa population, le pays est le plus durement frappé du sous-continent par le Covid-19 avec 839 morts par million d'habitants. Face à la propagation de la maladie, qui menace de saturer le système de santé, le gouvernement y a limité les rassemblements et imposé un couvre-feu le week-end. Samedi soir, 13 personnes sont

mortes dans une bousculade dans une discothèque de Lima, en tentant de fuir la police venue faire respecter le couvre-feu. Onze victimes sur les treize ont été testées positives au coronavirus, de même que 15 des 23 personnes arrêtées au cours de cette descente. Le président péruvien Martín Vizcarra a déploré la tragédie et exprimé sa "colère face à l'irresponsabilité" des gérants de la boîte de nuit, qui avaient fait la promotion du rassemblement festif sur les réseaux sociaux.

ESPAGNE

Sanchez annonce le recours à l'armée pour lutter contre l'épidémie

Le chef du gouvernement espagnol Pedro Sanchez a annoncé mardi le recours à l'armée pour aider les régions, compétentes en matière de santé, à lutter contre l'explosion de nouveaux cas de coronavirus. "Le gouvernement espagnol va mettre à disposition des régions des effectifs des forces armées pour réaliser

le traçage" des cas, a-t-il dit lors d'une allocution télévisée en précisant que 2.000 militaires seraient déployés à cet effet. L'Espagne a dépassé lundi la barre des 400.000 cas diagnostiqués de coronavirus, ont annoncé les autorités, qui ont ajouté que la situation à Madrid exigera d'agir "rapidement", avec l'adoption de nouvelles

mesures dans les prochains jours. Selon le bulletin quotidien du ministère de la Santé, le pays compte 405.436 cas confirmés, soit une augmentation de plus de 19.300 par rapport à vendredi. Nombre de ces nouveaux cas datent en fait des jours précédents, mais les régions, compétentes en matière de santé, ne les ont

signalés au gouvernement central que ce week-end, a déclaré Fernando Simón, directeur du centre des urgences sanitaire au ministère de la Santé. Il a insisté sur l'augmentation des cas à Madrid, la région où le plus grand nombre de cas ont été diagnostiqués au cours de la semaine écoulée, plus de 13.400.

BRÉSIL

Pour Bolsonaro, la chloroquine aurait sauvé "beaucoup de vies"

Le président brésilien Jair Bolsonaro a estimé lundi que l'hydroxychloroquine aurait pu sauver de nombreuses vies au Brésil, où l'épidémie de coronavirus a fait près de 115.000 morts en six mois.

M. Bolsonaro s'exprimait au Palais présidentiel du Planalto, devant des médecins appartenant au groupe des "médecins volontaires", à l'occasion du lancement du plan "Le Brésil en train de vaincre le Covid-19".

Le groupe des "médecins volontaires", qui d'après leur porte-parole compte 10.000 adhérents dans les 27 Etats du pays, a défendu avec enthousiasme l'hydroxychloroquine combinée à d'autres médicaments pour lutter contre le coronavirus. "Vous avez sauvé, à ce que je comprends, des milliers et des milliers de vies au Brésil. Si l'hydroxychloroquine n'avait pas été politisée, beaucoup de vies en plus auraient pu être sauvées", a dit Jair Bolsonaro.

La molécule a été pourtant jugée inefficace et dans certains cas dangereuse face au Covid-19 par plusieurs études scientifiques. "Nous avons appris (...)

qu'en attaquant le virus dès sa phase initiale, en utilisant des médicaments simples comme l'hydroxychloroquine, avec l'azithromycine (un antibiotique) et d'autres médicaments, la maladie s'affaiblit et (cela) empêche que la majorité des cas ne s'aggrave", a affirmé l'anesthésiste Luciano Dias de Azevedo, qui dirige le groupe. "Notre jolie et belle hydroxychloroquine (...) a réussi à réduire les dommages du Covid-19 (...). Peuple brésilien, n'aie pas peur de ce médicament", a lancé un médecin, Raissa de Melo Soares. Bolsonaro, 65 ans, a attribué son rétablissement de sa contamination au coronavirus en juillet à son traitement d'hydroxychloroquine, dont il avait brandi une boîte devant ses supporters.

"Je tiens à vous féliciter", a-t-il dit aux médecins prescripteurs.

Après le départ successif de deux ministres de la Santé hostiles à la molécule, Jair Bolsonaro avait réussi à imposer que l'hydroxychloroquine soit proposée aux patients légers dans les hôpitaux du pays. Le Brésil est le deuxième pays le plus touché au monde par le coronavi-

rus, avec quelque 3,6 millions de personnes contaminées depuis le début de la pandémie et plus de 115.000 morts, selon des chiffres officiels considérés comme largement sous-estimés par la communauté scientifique.

GRANDE BRETAGNE

AstraZeneca lance des essais sur un médicament contre le Covid-19

Le laboratoire pharmaceutique britannique, AstraZeneca, qui développe déjà un vaccin, a annoncé mardi avoir lancé des essais de phase 1 sur un médicament permettant de prévenir et de traiter le Covid-19. Les premiers participants à cet essai ont reçu leur dose de ce médicament qui est une combinaison de deux anticorps, explique AstraZeneca dans un communiqué. La phase 1, à laquelle participent 48 volontaires en bonne santé au Royaume-Uni et âgés de 18 à 55 ans, doit déterminer si le médicament (dont le nom de code est AZD7442) est sûr et comment le corps humain réagit. L'essai est financé par le gouvernement américain, via le Département de la

défense et celui de la santé. Le groupe pharmaceutique britannique explique qu'il s'agit d'une "étape importante" pour ce médicament qui pourrait être utilisé par les personnes exposées au virus et celles déjà infectées. Les résultats de la phase 1 sont attendus au second semestre et s'ils sont concluants, AstraZeneca lancera des essais de phase 2 et 3 à plus grande échelle pour évaluer l'efficacité du médicament. AstraZeneca développe en outre avec l'université d'Oxford un projet de vaccin contre le virus avec des résultats d'essais de phase 3 auprès de milliers de personnes attendus dès septembre.

CANICULE COMMENT PROTÉGER BÉBÉ DU COUP DE CHALEUR

Les bébés sont particulièrement sensibles à la chaleur. En cette période de canicule, certaines précautions s'imposent pour éviter déshydratation et coup de chaleur. Les conseils du Dr Béatrice Di Mascio pour préserver votre enfant en période de fortes chaleurs.

L'exposition à une chaleur excessive provoque chez les tout-petits une élévation de la température et une perte rapide en eau de leur organisme (60 %) qui peut entraîner une grave déshydratation. Même si le coup de chaleur est possible en hiver (à cause d'un chauffage excessif), c'est pendant la période estivale que les situations critiques sont les plus nombreuses. "Et si votre bébé souffre déjà d'une diarrhée ou de vomissements, c'est-à-dire qu'il est déjà en perte hydrique, il est dangereux de multiplier les risques", rappelle le Dr Béatrice Di Mascio.

Extrême vigilance en voiture
Lorsque vous circulez en voiture, déplacez-vous de préférence en dehors des grands départs et des heures les plus chaudes de la journée. Bébé ne sait pas encore réclamer à boire, aussi proposez-lui régulièrement de petites quantités d'eau. Protégez-le du soleil à l'aide d'un chapeau et d'un pare-soleil.

"S'il dort dans une nacelle de landau, ne rabattez pas la capote au-dessus de lui, prévient le Dr Di Mascio. Cela empêche toute ventilation et réduit la quantité d'air respirable. Oui à la climatisation, mais pas directement dirigée sur l'enfant. Je conseille aux parents de s'installer sur les sièges arrière pour la tester". Surtout, faites des pauses lors desquelles vous aérez la voiture. Et ne le laissez pas seul dans le véhicule, sous aucun prétexte!

Pas de sortie aux heures chaudes de la journée

Les promenades en poussette sont aussi des situations délicates. On pense à proté-



ger bébé des rayons du soleil en recouvrant la nacelle d'un lange mais cette technique augmente la température de l'habitacle et empêche l'air de circuler. L'absence de flux d'air expose alors le nourrisson au coup de chaleur.

"En cas de coup de chaleur, les troubles interviennent en une demi-heure, surtout si l'enfant n'a pas bu", avertit le Dr Di Mascio.

Les parents se retrouvent devant un petit bout somnolent, apathique, à la température élevée, perdant de l'eau par diarrhée et vomissements, mais ne mouillant plus ses couches.

Avant que ne survienne la déshydratation avec collapsus (chute brutale de la pression artérielle), il faut "recharger" l'enfant en sels minéraux, à raison d'un sachet

de réhydratation orale (disponible en pharmacie sans ordonnance) pour 200 ml d'eau, l'envelopper de linge frais et le placer à l'ombre pendant 24 à 48 heures.

Le Dr Di Mascio déconseille la pratique du bain censé faire baisser la température: "Il est plus efficace, et moins traumatisant, de donner à un enfant fiévreux et somnolent un médicament qui fait baisser la fièvre que de le plonger dans un bain froid". Bien sûr, s'il refuse de boire ou demeure somnolent au bout d'une demi-heure, précipitez-vous aux urgences de l'hôpital le plus proche.

La crème solaire, indispensable Quels comportements adopter face à la canicule? Primo, en cas d'exposition (une sortie en ville, un après-midi à la plage, une balade en forêt...) utiliser une crème solaire affaissant l'indice maximal (SP50+), il est nécessaire de l'appliquer 30 minutes avant l'exposition, et de répéter l'opération toutes les 2 heures, voire toutes les 30 minutes en cas de fort ensoleillement. Deuzio, bien rincer et bien sécher l'enfant quand il sort de l'eau, puis lui remettre de la crème.

Tertio, lors de toute exposition (y compris les petites promenades ou les jeux en plein air) préférer les heures où le soleil "tape" le moins - avant 11 et après 16 h.

Évidemment, pendant les sorties, il est important de mettre son bébé à l'ombre, idéalement sous un parasol ou derrière un pare-soleil - on peut également lui faire porter des lunettes et un chapeau de soleil, voire l'habiller de vêtements couvrants anti-UV au bord de la mer...

CHALEUR : LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVEC BÉBÉ

La chaleur peut vite devenir inconfortable pour les tout-petits. Petit résumé des précautions à prendre avec bébé lorsque le thermomètre est en hausse.

Éviter l'humidité dans la couche

Lorsqu'il fait chaud, l'humidité de la couche et la température ambiante favorisent la macération. Les bébés ont donc facilement les fesses rouges.

La solution (de bons sens) : changer la couche très souvent et entre deux changements de couche, laisser les fesses de bébé à l'air pour que la peau sèche mieux. Placez une aïeuse

sur une serviette de bain, pour éviter les petites catastrophes!

Éviter la déshydratation

L'organisme des tout-petits s'adapte moins bien aux variations de température que celui des adultes. Résultat : en été, leur température peut vite grimper et provoquer une perte rapide en eau de leur corps et une déshydratation.

La solution : lorsqu'il fait très chaud, le mieux est d'installer votre bébé dans une pièce fraîche et aérée. N'hésitez pas à fermer les volets dès que le soleil paraît et à laisser les fenêtres ouvertes jour et nuit. Proposez-lui souvent à boire. Pas uniquement de l'eau mais

aussi des tisanes légèrement sucrées. S'il souffre de diarrhée ou de selles liquides, n'hésitez pas à consulter un médecin.

Éviter l'insolation

On ne le répètera jamais assez : les joies de la plage, avec un bébé, c'est avant 11h le matin et après 17h l'après-midi ! Et toujours munis d'un tee-shirt, d'un bob humidifié et d'une protection solaire à indice élevé, appliquée avant de sortir et renouvelée toutes les heures.

Éviter le coup de chaleur

Vous savez donc qu'il ne faut pas aller sur la plage aux heures les plus chaudes. Mais vous ignorez peut-être qu'une

balade en poussette en ville, avec une exposition simultanée à la chaleur et à un indice élevé de pollution, augmente le risque de survenue d'un coup de chaleur.

La solution : rester au frais, à l'intérieur, bien sûr. Mais si vous constatez que votre bébé devient rouge, enveloppez-le de linge frais et humidifié, installez-le dans la pièce la plus fraîche de la maison et faites-lui boire une solution de réhydratation orale (vendue en pharmacie) pour le "recharger" en sels minéraux. En revanche,

les bains froids sont déconseillés, car une variation de température trop brusque risque de provoquer des convulsions.



Chaleur : il ne faut pas couvrir les poussettes d'un linge



Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté. Cela augmente la température à l'intérieur de la poussette et multiplie le risque de coup de chaleur.

Quand il fait chaud, protéger votre bébé installé dans sa poussette en la recouvrant d'un linge ne serait pas une si bonne idée que cela, selon un pédiatre suédois. Cette technique augmenterait la température de l'habitacle et empêcherait l'air de circuler, exposant le nourrisson au risque de coup de chaleur selon Svante Norgren, pédiatre à l'hôpital pour enfants de Stockholm (Suède).

DE 22° C À 34° C EN 30 MINUTES

Un revêtement placé sur une poussette peut créer une "chaleur de four" en raison de l'absence de flux d'air.

"Il fait extrêmement chaud dans la poussette. Cela crée un effet de fournaise comme dans une serre", déclare Svante Norgren, au journal suédois Svenska Dagbladet. "Il y a aussi une mauvaise circulation de l'air et il est difficile de voir le visage de bébé avec une couverture sur la poussette".

Pour confirmer ses dires, il a mené une expérience avec deux poussettes, l'une couverte d'un linge et l'autre non. Au bout d'une demi-heure au soleil, la température à l'intérieur de la poussette est passée de 22° C à 34° C, contre une constante de 22° C pour la poussette non couverte ! Après une heure, la température avait grimpé à 37° C.

"Les parents devraient toujours être conscients du risque de coup de chaleur en veillant à ce que leur enfant soit bien hydraté et que l'air circule librement dans la poussette", insiste le pédiatre.

Illustration: B. R.

PLUS DE RISQUE D'ACCOUCHER PRÉMATURÉMENT EN CAS DE CANICULE

D'après une étude américaine, les températures extrêmes rencontrées pendant la grossesse pourraient provoquer des accouchements prématurés. En période de canicule, il y aurait entre 6 et 21% de naissances prématurées en plus.

En France, les experts estiment que, chaque année, 60 000 bébés sont pressés de voir le jour, soit 8 % des naissances environ. Or, on le sait : la prématurité est mauvaise pour la santé de bébé. D'après différentes études, les nouveau-nés arrivés en avance auraient plus de risques que les autres de souffrir d'autisme, d'hyperactivité, de difficultés scolaires.

D'après une autre étude menée par les Instituts américains de la Santé (NIH), les futures mamans exposées à des températures extrêmes au cours de leur grossesse (que ce soit un froid intense ou une chaleur suffoquante comme celle que nous connaissons actuellement) auraient plus de risques d'accoucher prématurément, c'est-à-dire avant la 35e semaine de grossesse ou la 37e semaine d'aménorrhée.

CANICULE OU TEMPÉRATURES POLAIRES ?

Pour en arriver à cette conclusion, les scientifiques ont étudié les 223 375 dossiers médicaux de femmes enceintes suivies dans 12 maternités américaines, et les ont comparés avec les relevés météorologiques



au cours de leur grossesse. Ils ont aussi pris en compte la durée d'exposition aux températures extrêmes et d'autres facteurs, comme la consommation d'alcool et de tabac.

Verdict ? Lorsque la femme enceinte avait été exposée à une période de canicule ou de fortes chaleurs au cours de sa grossesse, elle avait entre 6 % et 21

% de risques supplémentaires d'accoucher prématurément. À l'inverse, lorsque la femme enceinte rencontrait des températures très froides durant les 7 premières semaines de grossesse, le risque de prématurité était de 20 %.

*Nos travaux indiquent qu'il faut être très prudent lorsque l'on minimise les effets des

températures extrêmes au cours de la grossesse", commente Pauline Mendola, épidémiologiste au NIH et responsable de ces travaux, publiés dans la revue spécialisée Environmental Health Perspectives. Une problématique qui risque bien de prendre de l'ampleur avec le réchauffement climatique.

5 ERREURS À NE PAS FAIRE AVEC BÉBÉ EN CAS DE FORTE CHALEUR

Particulièrement sensibles à la chaleur, les bébés doivent être l'objet d'une attention toute particulière. Aération, vêtements, sorties... Découvrez les erreurs à ne pas commettre avec les tous-petits en période de canicule.

En période de canicule, certains individus sont plus fragiles que d'autres. C'est le cas des personnes âgées, des personnes souffrant de pathologies chroniques, de celles traitées par certains médicaments, mais aussi... des bébés.

Pour protéger les tout-petits des fortes chaleurs, certains gestes sont à bannir. Voici 5 erreurs à ne pas commettre avec les bébés en période de canicule.

Erreur n°1 : habiller bébé à l'intérieur

En cas de fortes chaleurs, il ne faut pas hésiter à laisser bébé en simple couche à l'intérieur, tout particulièrement lorsqu'il dort.

Erreur n°2 : sortir avec bébé

Les sorties en extérieur avec bébé sont déconseillées pendant les pics de chaleur. Si vous n'avez pas d'autre possibilité, il est recommandé de l'habiller en misant sur des vêtements amples, légers et de couleur claire. Le chapeau est également de rigueur. Surtout, ne recouvrez pas la poussette de bébé avec un linge. En pensant le protéger de la chaleur et

du soleil, vous limitez en réalité la circulation de l'air. C'est ce que l'on surnomme "Teffet fournaise".

Erreur n°3 : laisser bébé dans une pièce non ventilée

De manière générale et d'autant plus pendant la canicule, il ne faut jamais laisser bébé seul dans une voiture ou une pièce mal ventilée, même pour une courte durée. Veillez également à occulter les fenêtres exposées au soleil durant la journée.

Erreur n°4 : donner des bains froids à bébé

Pour rafraîchir bébé, vous songez à lui donner un bain froid ? Mauvaise idée ! Vous pouvez éventuellement lui donner des bains tièdes, à savoir un à deux degrés au-dessous de la température corporelle, mais pas froids. De la même façon, il ne faut pas utiliser d'enveloppements glacés ou de vessie de glace pour le rafraîchir.

Erreur n°5 : léser sur l'hydratation de bébé

Face à la chaleur, un seul mot d'ordre : hydratation. Pour les bébés allaités, l'allaitement à la demande est préconisé. Il ne faut pas non plus hésiter à lui proposer le sein ou le biberon régulièrement. Pour les plus âgés, il est conseillé de donner de l'eau fraîche, en plus du régime alimentaire



habituel, même en l'absence de demande. Il faut également prévoir d'emporter pour tout déplacement en voiture des quantités d'eau suffisantes. Dans tous les cas, demandez conseil à votre pédiatre.

AFRIQUE DU SUD Une mosquée historique de Durban en proie à un incendie

Un important incendie a ravagé lundi une mosquée historique de Durban, port d'Afrique du Sud situé sur les rives de l'Océan indien, ont annoncé les services de secours et des responsables musulmans.

L'incendie qui s'est déclaré à la mosquée Juma, l'une des plus importantes de l'hémisphère sud, a également endommagé trois bâtiments voisins dans le quartier d'affaires du centre de la ville, a déclaré le porte-parole des services de secours Robert Mckenzie.

Les pompiers ont réussi à contrôler l'incendie en deux heures, avant qu'il n'atteigne la salle des prières située au rez-de-chaussée. Des vidéos publiées sur Twitter montraient la foule observant les flammes faisant rage à l'étage supérieur de l'édifice.

La cause du sinistre n'a pas encore été élucidée, mais selon le président du South African Muslim Network (SAMNET) Faisal Suliman, l'incendie se serait déclaré dans l'un des sept logements du personnel situés au-dessus de la mosquée et pourrait avoir été déclenché par un court-circuit.

"On suppose que (l'incendie) était accidentel, et non criminel", a-t-il déclaré. Les employés travaillant pour la mosquée et leurs familles ont tous été évacués avant que l'incendie ne prenne de l'ampleur et personne n'a été blessé.

La mosquée, édifée il y a 139 ans, et située Grey Street, est l'un des monuments remarquables de Durban ainsi qu'un lieu de culte très fréquenté pouvant accueillir 7.000 fidèles pour la prière.

Elle a été visitée par des célébrités comme Nelson Mandela, premier président d'Afrique du Sud élu après la fin du régime de l'apartheid, le musicien britannique Yusuf Islam, autrefois connu sous le nom de Cat Stevens, et l'ancien champion de boxe Mohamed Ali, tous deux convertis à l'islam.

SÉNÉGAL - MALI Le Sénégal évacue vers le Mali d'importantes quantités de nitrate d'ammonium

Le Sénégal évacue depuis samedi par camions vers le Mali quelque 2.700 tonnes de nitrate d'ammonium, dont le stockage au port de Dakar avait suscité des craintes après l'explosion dévastatrice à Beyrouth d'une quantité équivalente, a-t-on indiqué lundi de sources officielles.

Le nitrate d'ammonium, en transit à Dakar pour le Mali, "est en cours d'enlèvement" depuis samedi "et se poursuit", a déclaré un responsable du port autonome de Dakar, qui avait "sommé" la semaine dernière le propriétaire de "l'enlever le plus vite possible".

L'évacuation en cours de ces quantités de nitrate d'ammonium, un produit utilisé aussi bien comme engrais agricole que dans le secteur civil des explosifs (secteur minier et travaux publics), a été confirmée lundi par le ministère de l'Environnement à Dakar.

"L'enlèvement sera terminé" d'ici mercredi, a précisé le responsable du port de Dakar, qui borde le centre historique de la capitale sénégalaise, une agglomération de plus de trois millions d'habitants.

Quelque 3.050 tonnes de nitrate d'ammonium à destination du Mali, un pays enclavé voisin du Sénégal, avaient été initialement débarquées à Dakar. Environ 350 tonnes avaient été envoyées au Mali, mais le pays a fermé ses frontières lors du coup d'Etat du 18 août.

Depuis, les militaires qui ont renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta ont annoncé la réouverture des frontières, même si ses voisins ont décidé de fermer les leurs.

Le 4 août dernier, une gigantesque déflagration au port de Beyrouth a fait au moins 181 morts, plus de 6.500 blessés et a ravagé des pans entiers de la capitale libanaise. Elle a été provoquée par un incendie dans un entrepôt où avaient été stockées, selon les autorités, 2.750 tonnes de nitrate d'ammonium depuis six ans, "sans mesures de précaution" de l'aveu même du Premier ministre démissionnaire Hassan Diab.

Le port de Dakar voit régulièrement "passer des produits pouvant être dangereux comme le nitrate et les hydrocarbures, mais les mesures de sécurité sont chaque fois prises" pour empêcher tout incident, a déclaré lundi son responsable.

APS

TUNISIE Un gouvernement de technocrates dévoilé en attendant le vote de confiance au Parlement

Le nouveau gouvernement tunisien, composé essentiellement de technocrates, annoncée tard dans la soirée de lundi, est le second en six mois qui doit encore obtenir l'approbation du Parlement alors que le pays fait face à des "défis socio-économiques" majeurs.

Ce cabinet de "compétences indépendantes", présenté lundi à minuit par le chef du gouvernement désigné Hichem Mechichi au président Kais Saïed, "devra travailler à concrétiser des réalisations dans les domaines économique et social", a déclaré M. Mechichi. Ce dernier a été reçu par le président auquel il a remis la composition du gouvernement pour la transmettre, à son tour, au Parlement dans les heures qui viennent. M. Mechichi a affirmé, à l'occasion, son "engagement de faire en sorte que le gouvernement travaille en toute indépendance et dans un esprit d'interactivité et de coopération avec toutes les composantes du paysage parlementaire et les différentes familles politiques". Toutefois, selon les médias locaux, des partis et groupes parlementaires se sont dit "mécontents" d'avoir été "écartés" du cabinet, tout en évoquant la "nécessité de voter la confiance à ce gouvernement pour éviter d'entraîner le pays, déjà à la

peine économiquement, vers des législatives anticipées". Le cabinet compte huit femmes sur 28 ministres et secrétaire d'Etat, dont nombre sont peu connus du grand public.

Parmi eux, des hauts fonctionnaires, des universitaires ou des cadres du privé. Un patron de banque, Ali Kooli, prend la tête d'un ministère centralisant Economie, Finances et Investissement. Le porte-feuille des Affaires étrangères a été confié à Othman Jarandi, un diplomate de carrière ayant déjà occupé ce poste en 2013.

Le ministre de la Défense, Ibrahim Bartagi, est un universitaire.

D'après les médias, le gouvernement Mechichi ne satisfait pas ainsi les demandes des partis Ennahdha et Qalb Tounes de former une "équipe politique" comprenant des membres des différents partis.

Hichem Mechichi est le troisième chef du gouvernement désigné depuis les élections législatives d'octobre 2019.



Le parti dominant au Parlement issu des législatives, Ennahdha, n'a qu'un quart des sièges et peine à former une coalition. Un Premier ministre choisi par Ennahdha avait échoué en janvier à convaincre une majorité de députés.

Le chef du gouvernement actuel, Elyes Fakhfakh, nommé par le président Kais Saïed, a été poussé à la démission en juillet sur fond de soupçon de "conflit d'intérêt".

M. Mechichi, ministre de l'Intérieur et chef du gouvernement désigné, a lui aussi été choisi par M. Saïed, mais son cabinet ne comprend que quelques ministres sortants. Le sort du nouveau gouvernement tunisien doit être décidé lors d'une session ex-

ceptionnelle du Parlement dans les dix jours qui viennent. Le nouveau cabinet devra alors obtenir le soutien d'au moins 109 députés sur 217. A défaut, le président Saïed pourrait dissoudre l'Assemblée et déclencher des élections anticipées pour début 2021.

Le chef d'Ennahdha, Rached Ghannouchi, tout en critiquant "le choix d'écarter les partis", a reconnu dimanche que les partis politiques pourraient se résoudre à "soutenir le gouvernement pour éviter un nouveau scrutin". "Rejeter ce gouvernement est un problème car cela laisse le pays dans le vide, et voter pour lui est un problème aussi car le gouvernement ne représente pas les partis ni le Parlement", a-t-il dit.

MAURITANIE L'ancien président Aziz relâché mais restreint dans ses mouvements

L'ancien président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz est sorti lundi des locaux de la police, où il a été interrogé pendant une semaine sur des soupçons de corruption sous sa présidence, mais n'est plus totalement libre de ses mouvements, selon son avocat.

L'ancien chef de l'Etat, qui a dirigé de 2008 à 2019 ce pays sahélien est sorti des locaux de la police vers 01H30 (GMT et locales), a déclaré son avocat, Taghioullah Aïda,

présent à ses côtés. "Il n'a pas été inculpé mais son passeport, qui lui a été pris lors de son arrestation, ne lui a pas été rendu", a dit son conseil. "Il a l'interdiction de quitter Nouakchott", a-t-il ajouté, en précisant qu'il n'y a "pas d'autre condition que celle liée à la restriction de déplacement".

M. Aziz ne fait l'objet d'aucune mise en cause formelle, a dit l'avocat. Mais "il a refusé de répondre (aux policiers) parce que, avec rai-

son, il dit qu'il est un ancien président et de ce fait il jouit d'une immunité constitutionnelle".

M. Aziz s'était rendu le 17 août au siège de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN, police mauritanienne), répondant à une convocation. Il devait répondre à de "fortes présomptions de mauvaise gouvernance et de détournements de biens publics", avait alors indiqué une source sécuritaire.

PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE Une mission de la communauté internationale pour relancer le dialogue politique

Une mission mixte composée de représentants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union africaine (UA) et de l'Organisation des Nations Unies (ONU), séjourne en Guinée depuis deux jours, pour la relance du dialogue politique entre différents acteurs politiques, en prélude à l'élection présidentielle prévue le 18 octobre. La mission mixte comprend Mohamed Ibn Chambas, représentant spécial du secrétaire Général des Nations Unies

pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, et plusieurs autres personnalités du continent dont Pierre Buyoya, ancien président du Burundi pour le compte de l'UA, Jean-Claude Kassi Brou pour le compte de la CEDEAO et les ministres des Affaires étrangères de Nigeria et du Burkina Faso. La mission a rencontré les partis politiques de la majorité présidentielle, ceux de l'opposition au sein du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) et les membres de la Commission électorale nationale indépendante

(CENI). Un responsable du gouvernement guinéen ayant requis l'anonymat a affirmé que la mission se penchait sur les conditions de l'organisation de l'élection présidentielle prévue en octobre et l'implication de tous les acteurs concernés. Selon lui, les membres de la mission mixte ont largement abordé avec les partis politiques et des représentants de la société civile guinéenne, des questions relatives au processus électoral en vue d'un scrutin paisible, transparent et inclusif, gage de la paix dans le pays et dans la

sous-région ouest-africaine. La discordance entre le gouvernement guinéen et les partis politiques de l'opposition dite "Républicaine" se trouve en partie au niveau du fichier électoral qui contiendrait plus de 2 millions d'électeurs fictifs.

Les partis de l'opposition estiment que le maintien de ces 2 millions d'électeurs fictifs sur un total de plus de 6 millions d'électeurs, compromet le processus électoral en cours et ne permet pas d'aboutir à un scrutin fiable et transparent.

PALESTINE

Les visites de responsables américains au Moyen-Orient visent à utiliser la division des pays arabes pour renforcer le rôle régional d'Israël

Les visites de responsables américains au Moyen-Orient visent à utiliser la division des pays arabes pour renforcer le rôle d'Israël dans la région, a indiqué lundi Hanane Achraoui, membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Les Etats-Unis et Israël tentent de "mettre en œuvre leurs plans et accords en ce moment particulier pour repositionner Israël dans la région en tant qu'acteur majeur et consolider la dangereuse polarisation dans la région", a déclaré Mme Achraoui, dans un communiqué de presse diffusé par courrier électronique.

Ses remarques font suite aux visites du secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo et du conseiller principal et gendre du président américain Donald Trump, Jared Kushner, en Israël et dans plusieurs pays arabes, en particulier les Etats du Golfe, pour discuter de la normalisation des relations entre Israël et les Emirats Arabes Unis. "Les Etats-Unis et Israël travaillent à exploiter la réalité arabe fragmentée pour offrir des gains gratuits à Israël en divisant et en affaiblissant les rangs arabe et islamique", a souligné Mme Ashrawi. La Palestine



a rompu ses liens avec l'administration Trump après que celle-ci a reconnu Jérusalem comme capitale d'Israël fin 2017 et transféré l'ambassade des Etats-Unis de Tel Aviv vers la ville sainte. La Palestine a également

rejeté le plan de paix de Donald Trump au Moyen-Orient, mieux connu sous le nom d'Accord du siècle, et a appelé à la tenue d'une conférence de paix internationale pour résoudre le conflit entre Israël et la Pa-

lestine. "La normalisation avec les pays arabes sert les plans d'Israël visant à établir la paix sans payer le prix de son agression contre les Palestiniens et de l'occupation de leurs terres", a fait remarquer Mme Achraoui.

MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Médiation allemande entre la Grèce et Ankara pour apaiser les tensions

L'Allemagne entreprend mardi à Athènes puis à Ankara une mission de médiation pour tenter d'apaiser les tensions entre les deux pays autour de la Méditerranée orientale sur les recherches de gisements gaziers, rapportent les médias citant des sources officielles.

"Les fenêtres de dialogue entre la Grèce et la Turquie doivent maintenant être grandes ouvertes et non fermées", a déclaré à Berlin le chef de la diplomatie allemande Heiko Maas, peu avant son départ pour Athènes, où il se rend pour la seconde fois en moins d'un mois. "Au lieu de nouvelles provocations, nous avons enfin besoin de mesures de détente et d'entamer des discussions directes", a ajouté le ministre allemand, alors que les recherches de gisements gaziers d'Ankara se multiplient dans une zone disputée riche en hydrocarbures.

L'Allemagne, dont le pays assure la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne, craint "une nouvelle escalade" entre la Turquie et la Grèce, tous deux membres de l'Otan.

Elle estime que celle-ci "ne peut que nuire à tout le monde mais surtout

aux personnes directement impliquées sur place", selon M. Maas.

Le chef de la diplomatie allemande doit rencontrer son homologue grec Nikos Dendias à Athènes, mais également le Premier ministre Kyriakos Mitsotakis, avant de s'entretenir avec le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu à Ankara.

L'Union européenne, par la voix de son chef de la diplomatie Josep Borrell, a appelé Ankara à cesser "immédiatement" ses recherches de gisements gaziers en Méditerranée.

Elle doit plancher sur le différend qui concerne directement la Grèce et Chypre, tous deux membres de l'UE, les 27 et 28 août à Berlin.

Ankara a déployé le 10 août des bâtiments de guerre dans une zone revendiquée par la Grèce, provoquant une escalade des tensions avec Athènes et l'inquiétude de l'Europe.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan, dont le pays a découvert récemment un "important gisement gazier en mer Noire", avait annoncé vendredi que son pays allait "accélérer les recherches" en Méditerranée orientale.

Dimanche, Ankara a décidé de pro-

longer la présence de son bâtiment sismique Oruç Reis dans cette zone pour quatre jours, soit jusqu'au 27 août.

D'autre part, Ankara et Athènes ont annoncé la tenue, à partir de mardi, d'exercices militaires en Méditerranée orientale.

Côté grec, il s'agit d'un "exercice aéronautique au large des îles grecques de Crète, Karpathos et Kastellorizo", impliquant seulement des forces grecques, a déclaré mardi une source militaire.

Côté turc, le ministère de la Défense a annoncé la tenue "d'exercices militaires de transition" avec la participation de "navires turcs et alliés" mardi au sud de l'île de Crète.

Les médias turcs ont qualifié ces exercices de "riposte" à la notice maritime (Navtex) d'Athènes émise dimanche.

Selon Athènes, les eaux entourant la petite île grecque de Kastellorizo, située à deux kilomètres des côtes turques, sont sous souveraineté grecque mais Ankara répond que cette position prive la Turquie de dizaines de milliers de km² de mer riche en gaz.

PÉROU

6 morts dans des affrontements entre l'armée et le groupe Sendero Luminoso

Des affrontements opposant les forces armées péruviennes et des éléments du groupe armé Sendero Luminoso (Sentier lumineux) ont fait six morts, dont quatre membres de la milice, un militaire et un policier,

a annoncé, lundi, le ministère de la Défense. Les quatre membres du groupe tués par les forces armées faisaient partie du groupe du "camarade Antonio", considéré par l'armée comme le principal commandement

opérationnel du groupe sandiniste, et étaient responsables d'une embuscade contre un convoi de police en mars qui avait coûté la vie à deux policiers. Les affrontements ont éclaté vers 7h35 heure locale (12h35 GMT) sur un

chemin près du village Iran, dans la municipalité d'Anchichuay, dans la région d'Ayacucho (sud), dans la vallée de la rivière Apurimac, où se trouve le bastion du groupe terroriste, a précisé le ministère de la Défense.

MEXIQUE

Des millions d'élèves font une rentrée... télévisée

Quelque 30 millions d'élèves mexicains ont fait leur rentrée des classes lundi via des cours diffusés à la télévision à cause de la pandémie de Covid-19. Sont concernés les élèves du primaire et du secondaire, âgés de 4 à 18 ans, de l'enseignement public. Les écoles privées doivent aussi assurer un enseignement à distance.

Selon le gouvernement, le dispositif sera maintenu jusqu'à ce que les conditions sanitaires permettent un retour dans les classes.

Les cours en présentiel sont suspendus depuis le 17 mars. "Malgré la pandémie, la douleur et les souffrances qu'elle a provoquées, et que malheureusement elle continue de provoquer, nous sommes (...) debout", a déclaré le président Andrés Manuel López Obrador, en annonçant officiellement la rentrée des classes.

Le Mexique, pays de 128 millions d'habitants, a enregistré 60.480 morts du Covid-19, ce qui en fait le troisième pays le plus endeuillé au monde après les Etats-Unis et le Brésil.

Un total de 360.164 cas ont été confirmés. Le programme "Apprends à la maison" a fait le choix de la télévision reçue sur 94% du territoire, contre 70 à 80% pour internet, a précisé le gouvernement qui s'est associé à quatre chaînes privées et assure la distribution gratuite de livres.

Les contenus seront également disponibles en 22 langues indigènes et dans les zones les plus reculées, ils seront diffusés à la radio.

Les programmes comprendront également des cours sur la santé, le Mexique détenant le triste record du pays le plus touché par l'obésité infantile. Quelques 160 lignes téléphoniques sont également mises en service pour du soutien scolaire.

RUSSIE-MER BALTIQUE

Des avions de reconnaissance américain, suédois et allemand interceptés

Un avion de chasse russe Su-27a été déployé pour intercepter des avions de reconnaissance des Etats-Unis, d'Allemagne et de Suède au-dessus de la mer Baltique, a déclaré lundi le ministère russe de la Défense.

"Le 24 août, des systèmes de contrôle de l'espace aérien russe ont détecté trois cibles aériennes approchant la frontière russe au-dessus des eaux neutres en mer Baltique", a indiqué le service de presse du ministère, Zvezda.

Un avion de chasse Su-27 des forces de défense aériennes de la Flotte de mer Baltique a décollé pour intercepter ces cibles, selon la même source.

L'équipage de l'avion russe a identifié les cibles aériennes comme un avion de reconnaissance stratégique RC-135 de l'armée de l'air des Etats-Unis, un avion de reconnaissance suédois Gulfstream, et un avion de patrouille maritime allemand P-3C Orion.

Selon Zvezda, l'avion allemand volait en direction de la frontière russe à une altitude de 500 mètres seulement et à une vitesse de 250 kilomètres/heure, probablement dans une tentative pour éviter d'être détecté.

Une fois que les avions étrangers sont sortis de l'espace aérien de la Fédération de Russie, l'avion de chasse russe est retourné sain et sauf à sa base aérienne, a indiqué Zvezda. L'appareil russe a agi en stricte conformité avec les règles internationales sur l'espace aérien, a affirmé Zvezda.

ARTS

M. Djerad préside une cérémonie de distinction de plusieurs artistes et intellectuels

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé, lundi soir à Alger, une cérémonie de distinction de plusieurs artistes et intellectuels.



Lors de cette cérémonie organisée au Palais de la Culture Moufdi Zakaria en présence de membres du Gouvernement, des distinctions ont été remises à nombre de personnalités du monde des Arts et de la culture, à l'instar de l'acteur Sid Ahmed Meziane (Agoumi), l'actrice Nadia Talbi, le plasticien Bachir Yeles Chaouche, le romancier Abdelouhab Aissaoui, lauréat du Booker 2020, la chanteur Meriem Wafa et le chercheur en patrimoine culturel Sid Ahmed Kerzabi.

A ce propos, M. Djerad a déclaré que cette cérémonie se veut juste un hommage "symbolique" à des grandes figures qui ont consacré la dimension culturelle à travers leurs œuvres dans le cinéma, le théâtre et le chant.

Le 1er novembre prochain sera l'occasion d'un grand hommage à tous les intellectuels et savants algériens, a-t-il annoncé.

A cette occasion, le Premier ministre a visité différents stands organisés dans

le cadre du mois du patrimoine immatériel et les Journées nationales du costume traditionnel algérien.

Après un échange avec plusieurs artisans et modélistes qui lui ont exposé leurs préoccupations, M. Djerad a mis en avant l'impératif de valoriser l'Habit traditionnel en tant que "patrimoine culturel et Mémoire nationale", a-t-il dit. Soulignant l'importance d'encourager les artisans, il a appelé à la promotion de l'habit traditionnel algérien, en le portant notamment dans les manifestations internationales.

Organisées sous le thème "Mon costume, ma mémoire, ma culture", les Journées nationales du costume traditionnel algérien se poursuivront jusqu'à la première semaine du mois de septembre prochain.

Cette manifestation qui a débuté le 10 août en cours sous l'égide du ministère de la Culture s'inscrit dans le cadre du mois du patrimoine immatériel.

ECONOMIE DE LA CULTURE

La culture, partie intégrante du processus de réforme économique

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a indiqué, lundi à Alger, que "la culture est une partie intégrante du processus de réforme économique et une des sources de richesse". "La culture, à l'instar de tous les secteurs sensibles, est une partie intégrante du processus de réforme économique et une importante source de richesse, d'autant que l'Algérie dispose d'un potentiel considérable en la matière", a affirmé le Premier ministre lors de la cérémonie de clôture des Journées du patrimoine immatériel algérien.

Soulignant la détermination de mettre à profit les trésors de l'art et du patrimoine ainsi que les espaces culturels et le produit culture pour en faire un secteur productif contribuant au processus de relance économique, M. Djerad a dit miser, pour cela, sur l'expérience et les ambitions des artistes, des intellectuels et des porteurs de projets culturels, en tant que véritables partenaires.

"Notre démarche culturelle intègre les gens de la Culture et c'est pourquoi nous plaiderons de toutes nos forces pour une place éminemment importante des intellectuels dans la cristallisation du changement escompté et dans la consolidation des fondements de la culture algérienne authentique, en consécration

de l'option du Président de la République d'un modèle culturel authentique", a ajouté M. Djerad. A cette occasion le Premier ministre a assuré que partant du devoir de reconnaissance aux figures de proue de l'art et de la culture, artisans encore aujourd'hui de la diversité culturelle de l'Algérie, les gens de la culture continueront à être célébrés et leurs œuvres et créations promues et applaudies. Il a appelé, par ailleurs, les artistes et les intellectuels à être ambassadeurs de la beauté et de la créativité de l'Algérie et à œuvrer à la promotion des œuvres artistiques nationales pour le rayonnement culturel de notre pays à travers le monde entier. Pour sa part, la ministre de la Culture, Malika Bendouda, qui a rappelé que la culture "est un facteur de richesse", a estimé que l'orientation du Gouvernement implique pour tout un chacun d'œuvrer à la dynamisation du paysage culturel afin d'en faire un secteur "attractif" des investissements et des capitaux. La cérémonie de clôture des Journées du patrimoine immatériel s'est déroulée en présence des ambassadeurs et représentants de pays frères, des conseillers à la Présidence et des membres du Gouvernement.

APS

MAROC

Décès de la comédienne et ancienne ministre de la Culture, Touria Jebrane

La comédienne marocaine et ministre de la Culture, Touria Jebrane, est décédée lundi à Casablanca à l'âge de 68 ans des suites d'une longue maladie, a rapporté l'agence MAP citant sa famille.

Personnalité incontournable du théâtre marocain, Touria Jebrane, qui a également marqué de son empreinte la télévision et le grand écran, avait forgé une carrière faite de réussites et de grandes contributions durant les années 70, 80 et 90.

Elle avait contribué à la fondation de plusieurs troupes dont Masrah Achaab (théâtre du peuple), Masrah Al Fourja, et Masrah al fannanin al moutahidine (théâtre des artistes unis).

Avec feu Tayeb Saddiqi, autre monstre sacré du théâtre, elle avait entamé une étape particulière de sa carrière artistique dans le cadre de la troupe Masrah Annas (théâtre des gens), qui a réalisé des pièces de théâtre ayant marqué d'une pierre blanche la scène artis-



tique, comme Sidi Abderrahmane el Majdoubi et Abou Hayyan Aitahouidi.

Aux côtés du dramaturge Abdelouahed Uzari, la défunte avait cofondé une nouvelle troupe qui aspirait à redonner son éclat au théâtre marocain et à hisser son niveau par le biais de pièces théâtrales restées gravées dans la mémoire du public marocain et au-delà.

Touria Jebrane, qui était nommée entre 2007

et 2009 ministre de la Culture, avait poursuivi ses études primaires et secondaires à Casablanca.

Elle était diplômée du Conservatoire national du ministère d'Etat chargé des affaires culturelles et de l'enseignement originel.

Touria Jebrane avait remporté plusieurs prix et distinctions dans plusieurs festivals nationaux, arabes et internationaux. Elle a été Décorée du Wisam du mérite national.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'OUM EL-BOUAGHI
DAÏRA DE DHALAA
COMMUNE DE DHALAA
CODE FISCAL 098304119080916

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimale N°: 01/2020

Conformément aux dispositions des articles 61, 62 et 65 du Décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communal de DHALAA, Wilaya d'Oum El-Bouaghi, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales du projet suivant:
AMÉNAGEMENT CHEMIN RURAL MECHTATS BOUTEKHMA (CHEMAMMA, FEDJ ETTINE, BOUTEKHMA) SUR SKMS

Les entreprises intéressées par l'offre, peuvent retirer les cahiers des charges et les devis auprès du bureau de marché contre le paiement. Non remboursable de la somme de **3.000,00 DA** pour chaque cahier. Les offres doivent être accompagnées des pièces justificatives des entreprises suivantes :

Dossier de candidature

- 1- la déclaration de candidature remplie, signée et cachetée.
- 2- la déclaration de probité remplie, signée et cachetée.
- 3- Le statut de l'entreprise pour les sociétés (SPA/EURL/SARL/SNC/SCS par action).
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5- L'attestation du dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés (SPA, EURL, SARL, SNC, SCS par action).
- 6- Capacités financières (Le bilan fiscal de l'entreprise de dernière année, Attestation de Solvabilité bancaire, extrait de rôle)
- 7- reçu original de droit de cahier des charges.
- 8- Capacités professionnelles: certificat de qualification et de classification catégorie 04 et plus principale travaux publics.
- 9- moyens matériels (l'explication dans le cadre du cahier des charges).
- 10- moyens humaines. (L'explication dans le cadre du cahier des charges).

L'offre technique

- 1- la déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée.

- 2- Cahier de charges signé, rempli, daté et cacheté portant à la dernière page, la mention manuscrite (LU ET ACCEPTE).
- 3- un mémoire technique justificatif (modèle ci-joint) rempli, signé et cacheté.
- 4- PV de visite signée et cachetée par le service technique concerné (STP)

L'offre Financière

- 1- la lettre de soumission remplie, signée et cachetée.
- 2- le bordereau des prix unitaires (en chiffres et en lettres) rempli, signé et cacheté
- 3- le devis quantitatif et estimatif remplis, signés, cachetés
- 4- la décomposition du prix global et forfaitaire (si c'est nécessaire) remplie, signée et cachetée.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont obligatoire insérer dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, l'objet d'avis d'appel d'offre ainsi que la mention selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une enveloppe cachetée, anonyme et comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° :01/2020

« AMÉNAGEMENT CHEMIN RURAL MECHTATS BOUTEKHMA (CHEMAMMA, FEDJ ETTINE, BOUTEKHMA) SUR SKMS »

La durée de préparation des offres est fixée à (15) jours à compter de la date de première parution du présent avis. Les plis seront déposés le dernier jour de délai de préparation des offres avant 10h00 auprès du bureau des marchés publiques communal, l'ouverture des plis aura lieu le même jour (jour de travail) à 10h00. Les candidats ou les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de (90) + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

ETATS UNIS - CHINE TikTok porte plainte contre le décret de l'administration Trump

Le réseau social chinois TikTok a déposé lundi une plainte contre l'administration Trump au sujet d'un décret interdisant toute transaction américaine avec sa société mère ByteDance.

Dans l'acte d'accusation de 39 pages, TikTok accuse les autorités américaines de l'avoir spoliée de ses droits sans aucune preuve justifiant une mesure d'une telle sévérité, et d'avoir émis le décret sans passer par la procédure régulière comme garantie par le cinquième amendement de la Constitution des Etats-Unis. Entre-temps, la société de technologie basée à Los Angeles a fait valoir



que le décret présidentiel constituait une infraction à l'International Emergency Economic Powers Act (IEEPA), autorisant l'interdiction des activités qui n'ont pas été jugées comme étant "une menace inhabituelle et extraordinaire" dans ce cas précis.

BANGLADESH Les autorités bangladaises autoriseront "très bientôt" l'accès à internet pour les Rohingyas

Les autorités bangladaises ont décidé de restaurer "très bientôt" l'accès à internet pour près d'un million de Rohingyas birman dans des camps de réfugiés, a annoncé lundi le ministre des Affaires étrangères Masud bin Momen, à la veille de la commémoration par les réfugiés du 25 août 2017 comme le "Jour de souvenir du génocide". Les autorités du Bangladesh avaient coupé il y a un an l'accès mobile à internet dans ces camps tentaculaires du sud-est du pays, suscitant une condamnation internationale. L'obstruction d'internet avait perturbé la communication entre les différents camps ainsi qu'avec les Rohingyas toujours en Birmanie et ailleurs. Les virements d'argent provenant de la diaspora rohingya étaient également plus compliqués. Selon des organisations de défense des droits de l'Homme, l'absence d'accès à internet signifiait une propagation sans obstacle de la désinformation et des rumeurs, en particulier à propos du coronavirus. Le ministre des Affaires étrangères Masud bin Momen a soutenu lundi que la diffusion de "rumeurs sans fondement et de désinformation" pourrait créer la panique



et déstabiliser les camps où plusieurs Rohingyas ont été tués dans des affrontements ces dernières années.

"Nous pouvons maintenant obtenir des informations à jour sur le Covid-19. Et nous pouvons mobiliser les gens contre les activités des trafiquants d'êtres humains", a indiqué Khin Maung, directeur de l'Association de la jeunesse rohingya, ajoutant que la restauration de l'accès à internet constitue "une très bonne nouvelle". Près de 750.000 Rohingyas ont traversé en août 2017 la frontière entre la Birmanie et le Bangladesh, et ont rejoint 200.000 autres Rohingyas.

Ils ont fui une répression militaire dans l'Etat birman de Rakhine assimilé par l'ONU à un nettoyage ethnique.

THAÏLANDE Un groupe "pro-démocratie" en ligne fermé

Un groupe "pro-démocratie" en Thaïlande a été fermé par Facebook "sur injonction du gouvernement", ont rapporté mardi des médias. Selon les sources, une vague grandissante de manifestations déferle sur le pays d'Asie du sud-est depuis le mois de juillet contre le gouvernement, mais aussi la monarchie.

Le groupe "Royalist Marketplace" créé au mois d'avril comptait plus d'un million de membres

lorsque son accès a été bloqué par Facebook lundi. Le réseau social a été "obligé" de prendre cette décision "sur injonction du gouvernement thaïlandais", a déclaré à un porte-parole de Facebook.

Depuis le début des manifestations, onze militants ont été arrêtés pour une dizaine de motifs, y compris la "sédition" et la "violation de la loi d'urgence sanitaire". La monarchie est un sujet extrêmement sensible en Thaïlande, où

le roi et sa famille sont protégés par une loi de diffamation punissant jusqu'à 15 ans de prison toute critique à son encontre.

Les manifestants thaïlandais s'en prennent aussi au Premier ministre Prayut Chan-O-Cha, ancien chef de l'armée.

Ils réclament sa "démission, la dissolution du Parlement et la réécriture de la Constitution de 2017 qui donne un pouvoir très large aux 250 sénateurs".

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337

Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N°30/AT/DG/DAMP/DAM/2020

Un Avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :
RECRUTEMENT CABINET D'AUDIT POUR LA REALISATION D'UNE MISSION D'AUDIT DES SYSTEMES D'INFORMATION D'ALGERIE TELECOM.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent avis appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, destiné aux cabinets ou bureau d'études (personne morale) spécialisés dans le domaine d'audit des systèmes d'information, et qui répondront à la condition suivante ;

- Avoir au moins une expérience dans l'audit des systèmes d'information d'une durée d'audit minimale de trente (30) jours calendaires, dans la limite des cinq dernières années à compter de 2015. les audits effectués durant l'année en cours seront pris en considération.

Les candidats doivent fournir des pièces probantes délivrées par leurs clients justifiant leurs expériences, aussi ils doivent fournir des documents probant leur qualité.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Générale d'Algérie Télécom
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés
Département Préparation des marchés
Service Appels d'Offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia
- Alger - Algérie

Contre le versement d'un montant de dix mille dinars (10 000 DA), le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence 648 el Mohammadia (au niveau du siège de la Direction Générale d'Algérie Télécom), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement aux comptes bancaires :

Compte en dinars N°001 00648 0300 000 001/42.

PRESENTATION DES OFFRES :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

- Le dossier administratif comprend un (01) original plus l'offre en format électronique inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention dossier administratif.
- L'offre technique comprend un (01) original plus l'offre en format électronique inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre technique.
- L'offre financière comprend un (01) original plus l'offre en format électronique inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant uniquement les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N°30/AT/DG/DAMP/DAM/2020
« RECRUTEMENT CABINET D'AUDIT POUR LA REALISATION D'UNE
MISSION D'AUDIT DES SYSTEMES D'INFORMATION D'ALGERIE TELECOM »
Adresse : Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia - Alger
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Générale d'Algérie Télécom
Direction Administration Des Marchés
Département Préparation Des Marchés
Service Appels d'Offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia - Alger - Algérie

La durée de préparation des est fixée à Trente (30) jours à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures. Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique. le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de Cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 028 18083

Capital social : 61 275 180 000 DA

Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200 Alger

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 216 290 656 936

www.algeriatelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38

DK NEWS

Alep : 2016013785 du 26/08/2020

CINCINNATI L'Autrichien Dominic Thiem éliminé dès le 2e tour

Dominic Thiem, tête de série N.2, a été éliminé dès son entrée en lice, au 2e tour du Masters 1000 de Cincinnati, après avoir été battu 6-2, 6-1 par le Serbe Filip Krajinovic, lundi.

L'Autrichien, censé être le principal rival de Novak Djokovic à l'US Open qui doit débiter lundi prochain, a mal entamé sa préparation.

Jamais dans le coup, il n'a pu gagner que deux points seulement sur les jeux de service de son adversaire, 32e joueur mondial, tout heureux de signer la deuxième victoire de sa carrière sur un joueur du Top 10. Krajinovic défilera le Hongrois Marton Fucsovics en 8e de finale.

TENNIS/CINCINNATI Djokovic, solide, avance en 8e

Le N.1 mondial Novak Djokovic a réussi son entame au Masters 1000 de Cincinnati, délocalisé à Flushing Meadows, en se qualifiant pour les 8e de finale aux dépens du Lituanien Ricardas Berankis 7-6 (7/2), 6-4.

A une semaine du début de l'US Open dont il sera là aussi le grand favori, en l'absence de Rafael Nadal, qui a renoncé à cause du coronavirus, et de Roger Federer convalescent (genou), le Serbe n'a pas eu la partie facile face au 72e mondial.

Il lui a fallu aller jusqu'au jeu décisif au premier set, après avoir dû débiter son adversaire. C'est le 18e tie-break qu'il remporte sur ses 19 derniers.

Et au second, après avoir eu une nouvelle fois perdu son engagement, il a refait son retard à 4-2, pour enchaîner quatre jeux, au terme de certains longs échanges où il a été mis à rude épreuve, sans jamais céder. Djokovic affrontera l'Américain Tennys Sandgren au prochain tour.

Murray surprend Zverev et avance en 8e finale

Le revenant Andy Murray, qui tente un retour au plus haut niveau après de longs mois d'absence, s'est qualifié 6-3, 3-6, 7-5 pour les 8e de finale du Masters 1000 de Cincinnati, aux dépens de l'Allemand Alexander Zverev (N.7), lundi à Flushing Meadows.

Vainqueur du tournoi de Cincinnati en 2008 et en 2011, le Britannique est depuis redescendu à la 129e place mondiale, après deux opérations à la hanche en janvier 2018 puis en janvier 2019, avant qu'une ecchymose sur l'os pelvien ne l'empêche de prendre part au début de la saison suspendue en mars.

Mais sa performance solide face à Zverev laisse augurer d'un avenir plus radieux.

Murray, qui a surpris son adversaire en s'adjugeant le premier set, est ensuite entré dans le rang et alors que le troisième semblait devoir confirmer cette tendance, c'est Zverev qui a craqué sur son service en commettant quatre doubles-fautes d'affilée sur deux jeux.

L'Ecosse de 33 ans a aussi sorti un superbe coup droit en bout de course pour s'offrir deux balles de match, convertissant la première, synonyme de première victoire contre un Top 10 depuis mai 2017 (Kei Nishikori à Roland-Garros). Murray affrontera au prochain tour le Canadien Milos Raonic.

APS

L'Assemblée générale électorale du COA fixée au 12 septembre

L'Assemblée générale (AG) électorale du Comité olympique et sportif algérien (COA) aura lieu le samedi 12 septembre 2020 dans un lieu qui reste à déterminer, a annoncé mardi l'instance olympique.

" Suite à la levée, par les autorités gouvernementales, des mesures de suspension des activités statutaires des structures d'organisation des assemblées générales, et conformément aux dispositions statutaires et réglementaires en vigueur, le Comité olympique et sportif algérien annonce que son AG électorale du président pour le reste du mandat olympique en cours, est fixée au samedi 12 septembre ", a précisé le communiqué du COA.

Après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer les prochaines Assemblées générales ordinaire et électorale. Berraf avait



entretenu la suspense durant plusieurs semaines, après avoir démissionné "verbalement" du COA sans le notifier par écrit. Les membres du Bureau exécutif avaient rejeté cette démission et tenté de

lui faire changer d'avis. Berraf s'était dit "fatigué" face aux "attaques répétées" dont il fait l'objet "lui et sa famille".

Le prochain président élu à la tête du COA aura à gérer le reste du mandat olympique

qui s'étalera jusqu'après les Jeux Olympiques JO-2021 de Tokyo, avant l'organisation d'élections générales pour élire un nouveau président, selon les dispositions réglementaires en vigueur.

6E JEUX MILITAIRES INTERNATIONAUX L'Algérie présente pour la 3e fois consécutive

L'Algérie participe pour la troisième fois de rang aux Jeux Militaires Internationaux dont la 6e édition a débuté dimanche 23 août en Russie, a annoncé lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

L'équipe nationale militaire participera lors de ces jeux, qui se poursuivront jusqu'au 5 septembre prochain, dans la spécialité de "section aéroportée", qui aura lieu dans la ville de Piskov au nord de la Russie, et regroupera 200 participants de 10 pays.

Outre l'Algérie, la 6e édition connaît la participation de la Russie (pays hôte),

la Chine, la Biélorussie, le Congo, le Cambodge, le Mali, la Namibie, le Tadjikistan et la Guinée Equatoriale.

Ces athlètes seront en compétition dans les disciplines de saut en parachute, parcours de combattant sur une distance de 10 km avec une charge de 80 kg, saut de précision, conduite d'engins militaires de type BTR-82 ainsi qu'une compétition de tir avec différentes armes.

Aussi l'équipe cyneotechnique du Commandement de la gendarmerie nationale prendra part à la compétition de "l'ami fidèle" à Moscou.

Pour rappel, la sélection militaire algérienne a participé aux deux précédentes éditions des Jeux Militaires Internationaux durant lesquels elle a reçu les Prix de "l'esprit de combat", "l'esprit d'équipe" et la "coupe de l'équipe unie" en reconnaissance de son parcours remarquable.

" Des résultats qui démontrent l'amélioration remarquable du niveau atteint par nos athlètes durant les différentes compétitions militaires mondiales et ce, grâce au soutien permanent du Haut commandement de l'Armée nationale " conclut le MDN.

USA

Pour LeBron James, "le changement commence en novembre"

"Le changement commence en novembre", a déclaré lundi la superstar de la NBA LeBron James, réagissant à la nouvelle bavure policière dont un homme noir a été victime dans le Wisconsin, et appelant pour cela au vote lors de la présidentielle.

"Mes prières vont à la famille de Jacob Blake et j'espère que nous pourrions changer quelque chose.

Cela commence en novembre et c'est pourquoi j'ai lancé mon initiative +More Than A Vote+.

Pour faire comprendre aux gens le risque qu'il y a" à ne pas aller aux urnes, a dit James au micro de la chaîne

TNT, après la victoire des Lakers contre Portland (135-115).

"Nous continuons à parler de changement et nous avons l'opportunité d'apporter ces changements.

Mais ça ne s'arrêtera pas là, même avec celui qui vient", a-t-il ajouté.

James, opposant déclaré à Donald Trump, a créé "More Than a Vote" il y a deux mois, avec d'autres sportifs.

Cette association a pour but de promouvoir le vote des Américains noirs à l'approche de la présidentielle, alors que le pays connaît depuis la mort de George Floyd un mouvement d'ampleur contre les discriminations raciales.

"Nous jouons à un sport magnifique qui rassemble tant de familles et les gens devraient pouvoir se réjouir et en profiter, mais en même temps on ne peut pas perdre de vue ce qui se passe réellement dans notre monde, en particulier ici en Amérique", a poursuivi James qui a refusé de commenter son match du soir.

Depuis la reprise de la saison NBA à Disney World, lui comme la plupart des autres joueurs ont souvent pris la parole pour dénoncer les injustices raciales qui gangrèment les Etats-Unis.

"Voilà ce dont nous parlons et ce dont nous allons conti-

nuer de parler. Etant père de deux garçons et Afro-Américain, continuer à voir ce qui continue de se passer avec cette brutalité policière envers mon espèce et cette injustice sociale, c'est tout simplement déconcertant", a-t-il conclu.

Deux policiers de l'Etat du Wisconsin ont été suspendus de leurs fonctions et une enquête a été ouverte lundi après que Jacob Blake a été grièvement blessé de plusieurs balles dans le dos devant ses enfants.

La victime, père de famille, a été opérée d'urgence et hospitalisée dans un service de soins intensifs à Milwaukee.

PLAY-OFFS NBA

Milwaukee cravache mais fait le break contre Orlando

Les Bucks ont dû batailler, à l'image de leur MVP Giannis Antetokounmpo auteur de 31 pts, pour venir à bout du Magic (121-106) lundi et mener 3 à 1 dans leur duel du 1er tour des play-offs NBA à l'Est. Après trois quart-temps au coude-à-coude, tout s'est joué dans l'ultime période enlevée 37-25 par Milwaukee qui a aussi profité du réveil de Khris Middleton, jusqu'ici peu en vue dans la

série. Au meilleur moment, il y a réussi 18 de ses 21 points (10 rbd).

Le reste du temps, c'est Antetokounmpo qui a encore tenu la maison du Wisconsin en ajoutant 15 rebonds et 8 passes à sa ligne statistique.

Il a aussi donné l'exemple en défense, secteur dans lequel le prétendant au titre peut encore mieux faire.

Côté Orlando, Nikola Vucevic a encore

été très efficace avec 31 points marqués (11 rbd, 7 passes), mais un peu seul, Evan Fournier ayant été limité à 12 points (4/14 aux tirs, 8 rbd, 2 contres).

Les Bucks ont désormais besoin d'une dernière victoire à partir de mercredi pour avancer en demi-finale de conférence où ils pourraient retrouver Miami, qui peut conclure sa série en soirée contre Indiana (3-0).

LIGUE 1 - USM ALGER

Koudri et Hamra prolongent leur contrat

Le milieu défensif Hamza Koudri et le défenseur Abderrahim Hamra, ont prolongé leur contrat avec l'USM Alger, respectivement jusqu'à 2021 et 2023, a annoncé lundi soir le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football sur sa page officielle Facebook.

Koudri (32 ans), considéré comme l'un des tauliers de la formation usmiste, a signé un nouveau contrat d'une saison supplémentaire, lui qui a bouclé cette année huit années chez le club phare de Soustara qu'il avait rejoint en 2012, en provenance du MC Alger.

De son côté, Hamra (23 ans) fait partie de la nouvelle génération du club algérois.

Il avait d'abord rejoint l'équipe réserve de l'USMA en provenance de l'ASM Oran, avant d'être promu en équipe première et s'affirmer par la suite dans son poste.

Outre la priorité de prolonger le contrat de certains cadres, la direction de l'USMA a entamé son opération de recrutement, en engageant les services des deux défenseurs latéraux Fateh Achour (USM Bel-Abbès) et Saâdi Re-

douani (ES Sétif). L'USMA avait assuré auparavant l'engagement, en juin dernier, de l'attaquant franco-algérien Oussama Abdeldjelil, ce dernier a vait porté les couleurs notamment de Red Star et de Paris FC.

D'autres éléments sont dans le viseur du nouveau directeur sportif Anthar Yahia à l'image du défenseur Nabil Saâdou, libéré par la JS Kabylie, ou encore l'attaquant du CS Constantine Ismail Belkacemi. Pour rappel, le staff technique de l'USMA a été confié à l'entraîneur français François Cicco-



lini, secondé dans sa mission par Benarabi Bouziane (entraîneur-adjoint), alors que le poste d'entraîneur des gardiens a été confié à l'ancien portier international Mohamed Benhamou.

Le MC Oran s'assure ses deux premières recrues estivales

Le MC Oran a entamé l'opération de recrutement, en engageant ses deux premières recrues estivales, a appris l'APS mardi auprès du pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football.

Il s'agit du gardien de but du CS Constantine Houssam Limane (30 ans), et de l'attaquant du WA Boufarik Adel Khettab (27 ans), qui se sont engagés pour un contrat de deux saisons.

La direction du club ora-

nais a également tout conclu avec l'ancien défenseur international du Club Africain Mokhtar Belkhit, ce dernier est attendu dans les prochains jours pour officialiser son transfert, et rentrer au pays après quatre ans à l'étranger passés au Club Africain (Tunisie) avant d'être prêté à Al-Qadisiyah (Arabie saoudite).

Le portier Oussama Litim a prolongé son contrat pour deux saisons supplémen-

taires, précise la même source.

Enfin, le nouveau président du Conseil d'administration, Tayeb Mehiaoui veut également faire renouveler les cadres de l'équipe afin de bétonner leurs contrats, à l'image de son défenseur Boualem Masmoudi, convoité par l'USM Alger.

Par ailleurs, le MCO est toujours à la recherche d'un nouvel entraîneur pour remplacer Mecheri Bachir.

Plusieurs noms ont été cités dans l'entourage du club à l'image d'Omar Belatoui, ou encore le Tunisois Moez Bouakaz. Pour rappel, le MCO a terminé la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), à la 8e place au classement avec 30 points, à dix longueurs du CR Belouizdad, désigné champion d'Algérie à titre exceptionnel.

LIGUE 1 (NAHD)

Merzekane : «Avec Leknaoui on tentera de monter une équipe compétitive»

Le directeur sportif du NA Hussein-Dey (Ligue 1 algérienne de football), Chaâbane Merzekane, a salué mardi l'arrivée à la barre technique du nouvel entraîneur Nadir Leknaoui, louant ses qualités, tout en soulignant que son objectif était de "monter une équipe compétitive".

"Après avoir discuté avec certains entraîneurs, nous avons jeté notre dévolu sur Leknaoui, qui a fait une excellent travail là où il est passé. Il est avec nous pour un contrat d'une année renouvelable.

L'objectif est de monter une équipe compétitive capable de faire bonne figure lors du prochain exercice", a déclaré à l'APS Merzekane.

Le Nasria était en contact avec plusieurs techniciens, dont l'ancien défenseur international Mounir Zeghdoud, ce dernier avait même donné son accord, avant que la direction ne choisisse Leknaoui qui remplace Fouad Bouali. "Désormais, nous allons

nous consacrer à boucler l'opération de recrutement que nous avons entamé depuis quelques jours. Leknaoui aura bien évidemment un droit de regard. Nous avons ciblé certains joueurs capables renforcer l'effectif, tout en préservant l'ossature de l'équipe", a-t-il ajouté.

Rélagable avant la suspension de la compétition, le NAHD a été finalement maintenu parmi l'élite, après l'adoption par les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne (FAF) du choix qui prévoyait de désigner les lauréats et les promus, tout en annulant la relégation, au terme de la consultation écrite initiée par l'instance fédérale, pour donner suite à l'exercice 2019-2020, définitivement suspendu en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

"C'est difficile de rester loin de la compétition pendant une si longue période. Nous n'avons aucune visibilité, il est temps pour tout le monde de re-

prendre l'entraînement", a-t-il souligné.

Concernant le changement du système de compétition pyramidal, adopté par la FAF, Merzekane a proposé de scinder les 20 clubs professionnels en deux groupes de dix, mais tout en évitant de "désigner" deux groupes : Centre-Est et Centre-Ouest.

"Scinder les 20 clubs en deux groupes serait une bonne solution pour réduire le nombre de matchs, mais je suis contre l'idée de désigner deux groupes : Centre-Est et Centre-Ouest, l'idéal est de mélanger l'ensemble des équipes de toutes les régions, pour une meilleure attractivité.

Auparavant, l'expérience de deux groupes Centre-Est et Centre-Ouest n'avait pas porté ses fruits, il y avait une certaine monotonie.

Je vais proposer mon point de vue mercredi, lors de la réunion prévue entre la FAF, la LFP, et les présidents des clubs professionnels", a-t-il conclu.

CHAMPIONSHIP

Benrahma élu meilleur joueur de Brentford

L'international algérien Saïd Benrahma, auteur d'une excellente saison en Championship, avec Brentford, a été désigné meilleur joueur de la saison par les supporters du club.

Saïd Benrahma a été récompensé par les supporters des "Bees" qui ont décidé de lui accorder le titre, après sa contribution, en grande partie, à la magni-

fique saison de Brentford, défait en finale de l'accession en Premier League, par Fulham (2-1).

L'ailier algérien a devancé dans l'ordre le Français M'beumo et l'attaquant Watkins qui a fini deuxième meilleur buteur du championnat cette saison.

Benrahma (25 ans) a marqué 17 buts avec neuf

passes décisives en 43 matches de championnat.

Ses performances accrocheuses lui ont permis de remporter le titre de joueur du mois de juillet et il est porté sur la liste à recruter pour des clubs de Premier League, à l'image d'Arse-nal, Chelsea ou Aston Villa.

Transféré en été 2018 à Brentford en provenance de l'OGC Nice, Benrahma

a marqué, durant son passage au club anglais de Championship, un total de 27 buts en 81 matches de championnat.

Il possède trois sélections en sélection nationale depuis ses débuts contre le Sénégal en amical en octobre 2015, mais n'a pas été avec le groupe qui a remporté le titre africain en 2019 en Egypte.

CHAMPIONNAT SAOUDIEN
Bendebka buteur et double passeur avec Al-Fath

Le milieu international algérien du club d'Al-Fath, Sofiane Bendebka a contribué largement à la victoire à l'extérieur de son équipe, lundi face à Al-Hazm (3-4), pour le compte de la 27e journée du championnat saoudien de football.

Arrivée en Arabie Saoudite lors du mercato hivernal, en provenance du MC Alger, Bendebka réalise une excellente demi-saison avec son club Al-Fath, avec à la clé 5 buts et 3 passes décisives en 12 matchs de Saudi Pro League.

Face Al-Hazm, Bendebka, tout d'abord, ouvre le score à la 18e d'un plat du pied à l'entrée de la surface, face à son compatriote Malik Asselah, gardien de but d'Al-Hazm, lorsqu'il profita d'une remise du Néerlandais Mitchell te Vrede.

Au retour des vestiaires, Bendebka au pressing près de la surface adverse pousse un défenseur à l'erreur et touche le ballon qui arrive dans les pieds de te Vrede pour reprendre l'avantage (49e).

Deux minutes plus tard, les coéquipiers du milieu algérien corsent l'addition en marquant le troisième but par Bashkim Kadri, avant qu'Al-Hazm ne revienne à 2-3, par Osama Al-Khalaf (59').

La 4e réalisation d'Al-Fte h intervient à la 80e minute, après un one-deux entre Bendebka et Ali Al Hassan, ce dernier qui se retrouve face au gardien Asselah et inscrit le but de la délivrance (3-4), même si les locaux ajoutent un 3e but dans les arrêts de jeu, par Abderrahmane Al-Yami.

Ce succès d'Al-Fath lui permet d'empocher trois précieux points (29 points), s'éloignant de deux points de son adversaire du jour, premier reléguable la zone rouge.

TRANSFERTS

Belkhit deuxième recrue estivale du CRB

Le défenseur international algérien du Club Africain (Ligue 1/ Tunisie) Mokhtar Belkhit (28 ans), s'est engagé mardi pour trois saisons avec le CR Belouizdad, devenant ainsi la deuxième recrue estivale, a annoncé le club de Ligue 1 dans un communiqué.

Belkhit, qui était à deux doigts de s'engager avec le MC Oran, rejoint ainsi le milieu défensif de l'ES Sétif, Zakaria Draoui (26 ans), ce dernier signe son retour chez le champion d'Algérie, deux années après l'avoir quitté.

Le natif d'Oran, retenu dans la liste des 23 joueurs par l'ancien sélectionneur national le Belge Georges Leekens pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon, avait rejoint le Club Africain en 2016 en provenance du MCE Eulma (Ligue 2/ Algérie), avant d'être prêté en janvier 2019 au club saoudien d'Al-Qadisiyah.

Avant de penser à renforcer son équipe première, le Chabab a engagé de jeunes éléments pour intégrer l'équipe des réserves, à l'image du défenseur central Redouane Chouti (18 ans/USM Bel-Abbès) et du milieu de terrain Houssam-Eddine Mrezigue (20 ans/MC Alger) qui se sont engagés pour un contrat de quatre saisons.

Peu après la suspension du championnat le 16 mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), la CRB a prolongé certains de ses tauliers, à l'instar des deux défenseurs Chouaïb Keddad (26 ans) et Zine Al-Abidine Boulekhroua (30 ans), ainsi que le milieu de terrain défensif Billel Tarikat (29 ans).

Le CRB a été désigné "à titre exceptionnel" champion d'Algérie 2019-2020, suite à la décision prise par le Bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAF) de mettre fin à l'exercice, impacté par la pandémie de Covid-19, en approuvant les résultats de la consultation écrite initiée auprès des membres de l'assemblée générale.

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité



ANEP-SPA/PRESSE ECRITE
Pour un nouveau partenariat

**RENOUVELLEMENTS DES CONVENTIONS DE PUBLICITE
NOUVEAUX TARIFS**

ACTUALISATION DES CONVENTIONS

1/ Nouveaux critères et nouveaux tarifs publicitaires

- Renouveler les conventions de publicité, en adoptant les 15 critères transitoires élaborés par l'ANEP.
- Les critères relatifs à la constitution du dossier conventionnel et les critères d'attribution.
- Les nouvelles conventions prendront effet à partir du 01 Janvier 2021.
- La durée de la convention est limitée à trois (03) ans. Elle peut être renouvelée par facile reconduction, ou résiliée sans préavis.
- Elle ne peut être modifiée ou révisée au cours de l'exercice (l'année en cours).
- L'élaboration ou le renouvellement de toute convention de publicité, est fixée pour la période du 01 au 30 décembre de chaque exercice (année en cours).

2/ Attribution de la publicité :

En plus des 15 critères transitoires (pour la constitution du dossier administratif conventionnel ou pour bénéficier de la publicité publique), et en attendant l'établissement futur d'un office de justification de la diffusion (OJD) de droit Algérien, la publicité publique, qui est une forme d'aide indirecte de l'état à la presse écrite imprimée, sera attribuée sur la base de trois (03) paliers distinctifs et progressifs :

1^{er} Palier : Ce palier est constitué des journaux qui ont moins de quatre (04) ans d'existence ininterrompue.

2^e Palier : Il inclue les journaux qui ont de cinq (05) à quinze (15) ans d'existence.

3^e Palier : Il inclue les journaux ayant 15 ans et plus d'existence.

A préciser : Toute reprise d'une publication après cessation de parution durant 90 jours sera considérée comme une nouvelle édition et devrait faire l'objet de nouvelles procédures d'agrément et de la signature, en bons et due forme, d'une nouvelle convention avec l'ANEP.
(Voir article 18 du code de l'information).

3/ Tarification :

- Etant donné que l'ANEP est le médiateur unique entre les différents annonceurs, opérateurs, administrations et autres entreprises publiques, d'une part, et les supports publicitaires (journaux), d'autre part ;
- Etant donné que l'ANEP est le seul régisseur de la publicité publique.
- Et afin de simplifier les opérations de facturation et de comptabilité...

L'ANEP appliquera à partir du 1^{er} janvier 2021 les tarifs suivants :

1^{er} Palier : (15 ans et plus)	
1/32	10 000 DAHT
1/16	20 000 DAHT
1/8	40 000 DAHT
1/4	80 000 DAHT
1/2	160 000 DAHT
1 PAGE	300 000 DAHT
2^e Palier : (de 5 ans à 15 ans)	
1/32	9000 DAHT
1/16	18 000 DAHT
1/8	35 000 DAHT
1/4	70 000 DAHT
1/2	140 000 DAHT
1 PAGE	260 000 DAHT
3^e Palier : (moins de 4 ans)	
1/32	8000 DAHT
1/16	15 000 DAHT
1/8	30 000 DAHT
1/4	60 000 DAHT
1/2	120 000 DAHT
1 PAGE	200 000 DAHT

La publicité en couleurs :	
1/32	12 500 DAHT
1/16	25 000 DAHT
1/8	50 000 DAHT
1/4	100 000 DAHT
1/2	200 000 DAHT
1 PAGE	400 000 DAHT
1 page (24)	500 000 DAHT
1/2 page (24)	300 000 DAHT
1/4 page (24)	150 000 DAHT
Oreille (P1)	65 000 DAHT
Oreille (P24)	60 000 DAHT
Bandeau (P1)	120 000 DAHT
Bandeau (P24)	110 000 DAHT
Double bandeau (P1)	240 000 DAHT
Double bandeau (P24)	220 000 DAHT
Triple bandeau (P1)	700 000 DAHT
Triple bandeau (P24)	330 000 DAHT

4/ Prestation :

- La marge de 30% (pour prestation) sera généralisée et appliquée à toute la presse écrite nationale imprimée (privé ou publique), à compter du 1^{er} janvier 2021.

5/ Création d'une structure de « Photocomposition »

- Afin d'éviter les « mal-parues », qui représentent un énorme manque à gagner pour l'ANEP et pour les supports et sans les désagréments causés aux clients annonceurs, l'ANEP lancera à partir du 1^{er} janvier 2021 une structure de « Photocomposition ».
- Une marge de 5% sera prélevée en guise de prestation de service.

Cette structure permettra également aux supports de maîtriser leurs charges et rationaliser leurs effectifs.

6/ Délai de paiement :

- Le délai de trois (03) mois pour le paiement sera généralisé et appliqué à toute la presse écrite nationale.
- Le paiement doit être fait obligatoirement par voie de virement.

7/ Programmation de la publicité :

- La publicité ne sera pas programmée les jours de fêtes et les samedis.
Toute exception sera liée à la demande du client (pour le samedi essentiellement).

8/ Relance des agences de publicité :

- Dans son plan de développement, et dans le but de créer de l'emploi et de la richesse, l'ANEP relance le partenariat avec les agences de publicité à travers les 58 wilayas du pays (les 10 wilayas déléguées étant désormais comprises depuis le dernier découpage administratif).
- Les agences conventionnées seront chargées de :
 - La prospection des marchés de « PUB »
 - Des petites annonces.
 - Du recouvrement.
 - Et de toute démarche ou mission bénéfique porteuse d'une valeur ajoutée.

Les agences conventionnées seront sélectionnées suivant un cahier de charges qui en fixera les missions et arrêtera les conditions d'un partenariat « gagnant- gagnant ».

- Le nombre des agences sera arrêté ultérieurement.

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
 Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité

ANEP-SPA/PRESSE ECRITE
 Pour un nouveau partenariat



* CONSTITUTION DU DOSSIER (Articles : 01/02/04/07/08/11/12/13/14)
 * CRITERES TRANSITOIRES D'ATTRIBUTION DE LA PUBLICITE (Articles : 03/05/06/09/10/13/15)

1- AVOIR UN REGISTRE DE COMMERCE

- Article 4 de la loi 04/08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales et l'article 4 de décret exécutif N°97-41 (18 janvier 1997) relatif aux conditions d'inscription au registre de commerce.

- Articles 4 et 12 de la loi organique 12-05 relative à l'information.

2- DISPOSER D'UN AGREMENT DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION

-Articles 13 et 16 de la loi organique 12-05/ code de l'information.

3- DECLARATION D'EXISTENCE / IMPOT

-Article 183/ loi en vigueur (modifié par l'article 14 de la loi des finances 2007).

- Extrait de rôle apuré (trois mois).

4- ATTESTATIONS NIS/NIF

a/ Numéro d'identification des statistiques (NIS)

Décret législatif N°94-01 relatif au système statistique : chapitre 3 ... il est institué un numéro d'identification statistique, des personnes physiques et morales résident sur le territoire national.

b/ Numéro d'identification fiscale (NIF)

-Demande d'immatriculation auprès des services fiscaux compétents lors de la souscription de la déclaration d'existence.

- A la suite de cette demande un numéro d'identification fiscale (NIF) est attribué par la direction générale d'impôts.

5- SITUATION VIS-A-VIS DE LA CNAS

-Loi 83/14 relative aux obligations des assujetties en matière de Sécurité sociale.

-Articles 6 et 8 :

(Article 8) sont obligatoirement affiliées à la Sécurité sociale les personnes, de quelque nationalité que ce soit, qui exercent en Algérie une activité salariée ou assimilée.

6- TIRAGE

-Mentionner le tirage du jour précédent est obligatoire/ Article 26 de la loi organique 12-05 relative à l'information : toute publication doit mentionner sur chaque numéro : le nombre de copies du tirage précédent.

7- LA NATURE DU JOURNAL : LOCAL, REGIONAL OU NATIONAL

-Article 65 du code des marchés publics (l'Avis d'appel d'offre est rédigé en langue arabe et, au moins dans une langue étrangère).La nature du journal est liée avec la nature de l'appel d'offre.

Il est publié obligatoirement dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), et dans deux quotidiens nationaux diffusés au niveau national.

8-CREATION DE JOURNAUX

- Article 25 de la loi organique 2012

«Une même personne morale de droit Algérien ne peut posséder, contrôler ou diriger qu'une seule publication périodique d'information générale de même périodicité éditée en Algérie».

9-CORRUPTION

-La poursuite du directeur de la publication pour corruption peut engendrer la suspension de la PUB pour le même motif Article 9 de code pénal.

10- PRETE-NOM

-Article 16/ code de l'information 12/05 : « l'agrément est incessible sous quelque forme que ce soit :

-Article 31/ les prête-noms sont interdits (la propriété de l'agrément est personnelle et individuelle).

-Article 23/ conditions pour être responsable de rédaction.

* pour les quotidiens et les hebdomadaires :

-Le Directeur de la publication (10 années d'ancienneté)

*Pour les périodiques :

-Le Directeur de la publication (5 années d'ancienneté).

11- DIFFAMATION

-Ne pas faire l'objet d'une condamnation infamante (Article 23 code de l'information)

12- LE TAUX DE LA PUBLICITE ATTRIBUE A UNE EDITION

-Le taux attribué ne peut dépasser le 1/3 du nombre de pages de l'édition (Article 28 du code de l'information).

13- ETHIQUE

Article 92 (dans l'exercice de l'activité journalistique/ le journaliste est tenu de veiller au strict respect de l'éthique et de la déontologie).

Article 97 (les violations des règles d'éthique et de déontologie de la profession de journalisme exposent leurs auteurs à des sanctions ordonnées par le conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie..).

Le respect de l'éthique est référentiel lors de l'attribution de la publicité.

14- LA PUBLICATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS

Sur deux journaux dans les deux langues (arabe et français) est obligatoire (Article 30 de la loi organique 12/05). La publication des comptes sociaux annuels certifiés est obligatoire.

15- NATURE DE L'EDITION

Ne pas être une édition d'un parti ou de toute autre organisation partisane ou associative.

-Article 57 de la loi organique N° 12/04 relative aux partis politiques : le parti politique peut disposer de revenus liés à son activité et résultant d'investissements non commerciaux. Il est interdit au parti politique d'exercer toute activité commerciale.

-(Article 2/loi N° 12/08 du 12 janvier 2012 relative aux associations...).

RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

Le référendum sur la révision constitutionnelle fixé au 1^{er} novembre prochain (Présidence)

La date du référendum sur la révision constitutionnelle a été fixée au 1er novembre prochain, a annoncé lundi la Présidence de la République dans un communiqué.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu ce jour M. Mohamed Chorfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections, qui lui a présenté un exposé sur les préparatifs en cours pour l'organisation des échéances électorales programmées, à commencer par le référendum sur le projet de révision de la Constitution", précise le communiqué. "Au cours de cette rencontre et, à la lumière des consultations du président avec les parties concernées, il a été décidé de fixer la date du 1er novembre 2020 pour la tenue du référendum sur le projet de révision de la Constitution", ajoute la même source.



DROITS DE L'HOMME

Le Premier ministre reçoit une copie du rapport annuel

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, a reçu, mardi, le président du Conseil national des droits de l'Homme, M. Bouzid Lazhari, indique un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette rencontre, le président du Conseil national des droits de l'Homme a remis au Premier ministre "une copie du rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme en Algérie pour l'année 2019, et ce, conformément à l'article 199 de la Constitution", précise la même source.

Aboutissement d'une priorité majeure du Président Tebboune pour une Algérie nouvelle

Le référendum sur la révision constitutionnelle, prévu pour le 1er novembre prochain, constituera l'aboutissement d'une des priorités majeures que s'est assignées, au lendemain de son élection, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue de jeter les bases de "l'Algérie nouvelle".

La date du référendum sur la révision constitutionnelle a été fixée au 1er novembre prochain, a annoncé lundi la Présidence de la République dans un communiqué.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu ce jour (lundi) M. Mohamed Chorfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), qui lui a présenté un exposé sur les préparatifs en cours pour l'organisation des échéances électorales programmées, à commencer par le référendum sur le projet de révision de la Constitution", a indiqué le communiqué.

"Au cours de cette rencontre et, à la lumière des consultations du président de la République avec les parties concernées, il a été décidé de fixer la date du 1er novembre 2020 pour la tenue du référendum sur le projet de révision de la Constitution", a-t-il précisé.

Le Président Tebboune a appelé, lors de la récente rencontre Gouvernement-walis, à se préparer pour le référendum de révision de la Constitution "afin de garantir les meilleures conditions et moyens matériels et psychologiques à même de permettre au citoyen d'avoir son mot à dire sur l'avenir de son pays".

Il a exprimé, par la même occasion, ses

remerciements à ceux qui ont contribué à l'enrichissement de la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution parmi les personnalités nationales, les partis politiques, les syndicats, les associations civiles, les enseignants universitaires et autres, comme il a salué et "valorisé" les 2500 propositions formulées.

Il a souligné que la révision de la Constitution constitue l'une des priorités des chantiers annoncés par ses soins pour l'édification de "l'Algérie nouvelle". D'ailleurs, lors de sa conférence de presse tenue au lendemain de son élection le 12 décembre 2019, à la magistrature suprême, il avait affirmé que sa priorité, sur le plan politique, consistera à opérer une "profonde réforme" de la Constitution. Joignant le geste à la parole, le Président Tebboune, a procédé le 8 janvier 2020, à la création d'un Comité d'experts chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle, dans le cadre de la concrétisation de cet engagement.

La révision de la Constitution constitue la "pierre angulaire pour l'édification d'une nouvelle République afin de concrétiser les revendications de notre peuple, exprimées par le mouvement populaire", comme l'a souligné la Présidence de la République.

Présidé par M. Ahmed Laraba, en sa qualité de professeur de Droit international public, et membre de la Commission du Droit international de l'ONU, le comité avait pour mission "d'analyser et d'évaluer, sous tous ses aspects, l'organisation et le fonctionnement des institutions de l'Etat" et de "présenter au président de la République des propositions et recommanda-

tions ayant pour objet de conforter l'ordre démocratique fondé sur le pluralisme politique et l'alternance au pouvoir".

Les propositions et recommandations du comité devraient également permettre de "prémunir" le pays contre toute forme d'autocratie et d'assurer une "réelle séparation et un meilleur équilibre des pouvoirs en introduisant davantage de cohérence dans le fonctionnement du pouvoir exécutif et en réhabilitant le Parlement notamment dans sa fonction de contrôle de l'action du gouvernement".

La mouture de l'avant-projet sur les amendements proposés par le comité a été remise, le 24 mars dernier, par M. Laraba au Président Tebboune qui a salué les membres de ce comité "pour les efforts fournis, deux mois durant, pour traduire la volonté de changement radical en articles constitutionnels lesquels constitueront les fondements de l'édification de la nouvelle République, une fois cautionné par le peuple dans sa version consensuelle finale".

Il est à noter, par ailleurs, que la distribution de ce document aux personnalités nationales, chefs de partis, de syndicats, d'associations et d'organisations de la société civile ainsi qu'aux médias avait été reportée en raison de la conjoncture que vit le pays, suite à la propagation de la pandémie du Coronavirus Covid-19, le temps de l'amélioration de la situation sanitaire.

Le dernier mot reviendra au peuple

Le Président Tebboune a affirmé que "le changement revendiqué par le Hirak populaire est, certes, un changement paci-

fique, mais radical qui passe par la Constitution, le socle de l'Etat", soulignant, à ce propos, que "le changement ne doit pas s'opérer au sein des bureaux ou être l'apanage d'un certain groupe mais doit émaner du peuple qui aura le dernier mot et toute la liberté de valider ou de refuser la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution".

Il a précisé, dans le même sillage, qu'en cas de refus, "l'ancienne Constitution sera reconduite, avec la détermination d'opérer le changement", ajoutant que "les partisans de la période de transition et les comploteurs d'autres rives ont tort puisque le train est déjà en marche et ne reviendra pas en arrière".

M. Tebboune a insisté, également, sur le fait que "l'Algérie nouvelle a grand besoin d'adopter une nouvelle attitude où les actes et les paroles se correspondent, et où les bons comportements et le dévouement dans le travail se conjuguent".

"L'Algérie a grand besoin de bases solides sur lesquelles reposera la Constitution consensuelle dont l'esprit est inspiré de la Déclaration du 1er novembre, une Constitution qui nous rassemblera et nourrira l'espoir en l'Avenir", a-t-il notamment souligné.

"Nous sommes tous au service du Peuple et nous croyons réellement à la réalisation de ses revendications légitimes exprimées le 22 février 2019", a assuré le président Tebboune, relevant que "le Peuple algérien a appris, grâce aux expériences vécues, comment distinguer instinctivement entre le dévoué et le fourbe parmi ses enfants".

ANP-LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Destruction de 7 casemates à Boumerdes et Batna et 4 bombes artisanales à Médéa

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont découvert et détruit, lors de deux opérations de fouille et de ratissage menées à Boumerdes et Batna, sept casemates pour terroristes et quatre bombes de confection artisanale à Médéa, selon un bilan opérationnel de l'ANP durant la période du 19 au 24 août 2020, rendu public mardi. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit, lors de deux opérations de fouille et de ratissage menées à Boumerdes et Batna, sept (07) casemates pour terroristes, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a détruit quatre (04) bombes de confection artisanale à Médéa", note la même source, soulignant que "dans la dynamique des efforts continus pour la lutte antiterroriste et contre toute forme de criminalité organisée, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 19 au 24 août 2020, de multiples opérations aux résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers les différentes Régions militaires".

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des Garde-côtes ont saisi, durant la même période, "une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre (04) quintaux et 61,5 kilogrammes, et ce, suite à une patrouille de fouille et de recherche menée près de Djennine Bouzeq, wilaya de Naâma", alors que des détachements de l'ANP, les services de la Gendarmerie nationale, les Garde-frontières et les Garde-côtes, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, "ont appréhendé, lors d'opérations distinctes à

Tlemcen, Aïn Témouchent, Naâma, Constantine et Béchar, huit (08) narcotrafiquants et saisi un quintal et 42,6 kilogrammes de kif traité". Dans le même contexte, un détachement combiné de l'ANP a saisi "un véhicule tout-terrain chargé d'une importante quantité de psychotropes s'élevant à 731843 comprimés, alors que huit (08) narcotrafiquants en possession de 21859 comprimés de la même substance ont été arrêtés à Ouargla, Relizane, Constantine, Batna et Tindouf".

A Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, des détachements combinés de l'ANP "ont arrêté quatre (04) individus et saisi deux (02) camions, huit (08) véhicules tout-terrain, 63 groupes électrogènes, 25 marteaux piqueurs, 57 kilogrammes de produits explosifs, une tonne de mélange de pierres et d'or brut, d'autres

équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite en plus de 57,06 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, tandis que des quantités de carburants destinés à la contrebande s'élevant à 9636 litres ont été saisies à Tébessa, Souk-Ahras, El-Tarf, Bordj Badji Mokhtar et Tindouf", selon le même bilan. Par ailleurs, des Garde-côtes et les services de la Gendarmerie nationale "ont réussi à mettre en échec des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 329 personnes à bord d'embarcations pneumatiques à Oran, Mostaganem, Tlemcen, Aïn Témouchent et El-Tarf, alors que 69 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, In Guezzam et Tamanrasset", conclut la même source.